

La pume Pizo/ande

- Rétrospective 2023
- Projets 2024
- Infos et services



03

▼ EDITO

04

▼ NEWS

- Etat civil
- La bibliothèque

06

▼ COMMERCES

- Helikrys
- Restaurant Chez Chris

08

▼ FINANCES

10

▼ PROJETS



15

▼ ZOOM SUR...

- Aimé Chanteur



18

▼ SERVICES

- Le CPINI
- La gendarmerie

26

▼ COMMUNICATION

- Infocom
- La fibre chez vous
- Refonte du site internet de Pizay

28

▼ VIE ASSOCIATIVE

- Terre Fleurie
- Le périscolaire
- Le CCAS
- Le Sou des écoles

- Le comité des fêtes
- La société de chasse
- Rue des musiciens Dagneux
- Le comité de jumelage

42

▼ ACTIVITÉS PIZOLANDES

- MJC pour Pizay
- La sophrologie

44

▼ HISTOIRE & PATRIMOINE

48

▼ COMMISSIONS

- Urbanisme-PLU et Environnement-forêt
- Sécurité, mobilité, stationnement, voirie
- Bien vivre ensemble

55

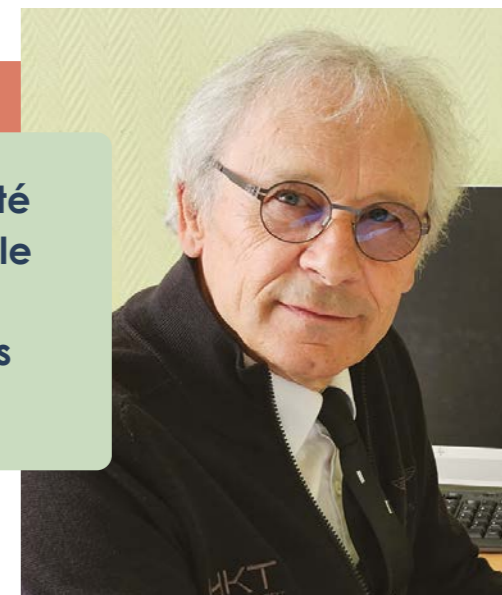
▼ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

60

▼ CONTACTS MAIRIE

▼ MARC GRIMAND

**A la tyrannie de l'immédiateté
opposons une genèse durable
de projets ambitieux
pour une société de progrès
et un peu de rêves...**



Chères Pizolandes, chers Pizolands

La page de la construction de notre nouveau groupe scolaire est maintenant tournée ouvrant ainsi une nouvelle phase déjà en marche qui mobilisera pleinement notre énergie et notre motivation. **Moderniser, embellir, rendre plus attractif notre centre-bourg et plus généralement notre cadre de vie**, voilà la feuille de route confirmée de votre équipe municipale.

Le besoin d'une **mobilité sécurisée** s'est accru du fait de l'offre de la boulangerie, des réflexes et des changements d'habitudes plus soucieux de la **préservation de l'environnement** que nous avons déjà un peu toutes et tous adoptés. Nous allons donc poursuivre le travail déjà engagé.

Le transfert du Monument aux Morts crée une nouvelle attractivité, il permettra une redéfinition de notre place

centrale. La mise en valeur de cet édifice dédié à la mémoire de nos soldats induit donc une excellente réciprocité urbanistique.

Majeur pour 2024 et au minimum, nous allons transférer la Mairie dans son bâtiment patrimonial d'origine, réhabiliter le préau de l'ancienne école en local d'accueil de la bibliothèque et continuer ainsi dans **la modernisation et l'embellissement du centre de notre village**.

Nous n'avons pas de revenus locatifs ou autres, nous allons travailler à combler cette lacune.

La renégociation menée avec les élus de notre communauté de communes du pacte fiscal et financier est actée depuis peu. Nous nous y étions engagés. Ce nouveau montant de dotation de solidarité va nous donner des moyens supplémentaires. C'est une avancée solidaire

très significative pour laquelle je remercie Mr Le Président de la Communauté de Communes, les Maires et l'ensemble des élus communautaires de notre territoire partagé.

Au seuil de cette nouvelle année j'ai volontairement omis dans cet édito l'actualité nationale et internationale trop anxiogène. Les difficultés de la vie ne doivent pas nous faire renoncer à être raisonnablement optimistes et ambitieux.

Alors ensemble et grâce à nos événements associatifs et communaux retrouvés, tout en ayant une pensée pour ceux qui souffrent ou qui nous ont quittés, passons une excellente année 2024.

Marc GRIMAND, Maire de Pizay.

ETAT CIVIL

Les naissances

10 naissances ont eu lieu en 2023 parmi lesquelles* :

Lucie OLIVRY 05/05/2023

Leandro ADAMO 15/09/2023

* Diffusion des noms de bébés en accord avec les parents.

Les mariages

Mme Audrey ANDRÉ
et M. Richard JASSAUX 13/05/2023

Mme Magalie FANTON
et M. Samuel ALBERT 24/06/2023

Mme Diane LEROY
et M. Yohan LE MENN 30/09/2023

Les Pacs

Mme Géraldine GUIGITANT
avec M. Jean-Luc AGUILERA 16/05/2023

Mme Mélanie FAY
avec M. Stéphane RAPHAEL 17/05/2023

Les décès

M. Claude COURTOIS 09/09/2023

Mme Jeannine MOLLIER 28/04/2023

Mme Sonia TEILLARD 01/05/2023

Mme Nicole CHANTEUR 05/10/2023

M. Claude MOTTA 20/10/2023



Mme Audrey ANDRÉ et M. Richard JASSAUX

LA BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque municipale innove, propose des animations suivant un calendrier établi et attire ainsi de nouveaux lecteurs toujours curieux d'en apprendre davantage.

Plus qu'un lieu d'emprunt, de consultation de livres... notre bibliothèque est un lieu de proximité, de savoir et de transmission intergénérationnel très apprécié par nos adhérents.

Au cours de cette année, une partie de l'équipe a proposé des animations variées :

- En novembre 2022 : des **histoires "pour faire peur"** ont été lues.
- En décembre 2022 : un **spectacle de marionnettes** a séduit nos plus jeunes.
- En mars 2023 : une **animation autour du petit chaperon rouge** a été proposée.
- En avril : notre équipe a même présenté une **animation kamishibai** (Le kamishibai -littéralement « pièce de théâtre sur papier »- est un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulancier où des artistes racontent des histoires).
- En février et en mai : les membres de la bibliothèque ont mis en action des **soirées jeux de société**.
- En août : une **randonnée conte** a été organisée (telle que décrite dans le prospectus déposé dans votre boîte à lettres).
- En novembre : un événement **premières pages pour enfants de 0 à 3 ans** a été offert sur invitation.

Tous ces moyens innovants proposés par notre équipe rendent l'histoire racontée très dynamique et appréciée par tout public.

A noter que depuis la rentrée, l'équipe s'est légèrement restructurée - deux personnes ont quitté la bibliothèque (Isabelle Berlioz et Magali) mais nous attendons l'arrivée prochaine de nouvelles recrues qui se sont déjà manifestées.

Merci à tous pour leur investissement et gardons cette richesse d'innovation et d'ouverture d'esprit au sein de notre petit village.



+ D'INFO

Rappel sur nos horaires et jours d'ouverture

- mardi : 16h15/17h15
- mercredi : 16h/17h30
- jeudi : 17h30/19h
- le dernier samedi du mois : 10h/11h30



HELIKRYSS (KRYSTEL GEORGES)



+ D'INFO

HELIKRYSS l'herboristerie proche de vous

06 86 13 83 57

Après m'être consacrée plus de 20 ans dans des fonctions de Communication Marketing, j'ai fait une reconversion professionnelle dans un domaine qui me passionne depuis toujours : les plantes médicinales !

Formée chez Drhumana dans le Vercors, puis à l'Ecole Lyonnaise de Plantes Médicinales de Lyon je suis certifiée « **Conseillère en Produits Naturels** » depuis 2012.

Je propose des produits de **phytothérapie** (huiles essentielles, baumes, huiles, produits de la ruche, propolis, gemmothérapie ...) afin d'**apporter du bien-être au quotidien** et ce, **naturellement** !

J'ai intégré dans mon activité une gamme de cosmétiques naturelles, élaborée par un laboratoire drômois (savons, soins peau et corps), avec lequel je suis en partenariat pour toute la gamme 'celtique' que beaucoup connaissent bien !

Depuis peu, je peux vous proposer du magnésium marin élaboré en Bretagne, issu des marais salants de Guérande. Le magnésium marin aide au bon

fonctionnement du **système nerveux**. il contribue **à la libération de la sérotonine** : une hormone qui a une réelle influence sur notre bien-être et notre sérénité. Ainsi, le magnésium marin contribue à **apaiser l'irritabilité, l'impulsivité et les baisses de moral**. Il aussi à l'activation de la mélatonine, (« l'hormone du sommeil »). Ainsi, il réduit la fatigue, les insomnies et joue sur les capacités de concentration.

Enfin, cet oligo-élément contribue à une fonction **musculaire normale**. En cas de crampes ou de fatigue musculaire, un apport en magnésium peut aider.

J'ai choisi d'exercer mon activité en participant aux événements ponctuels et locaux.

Je peux livrer vos commandes directement chez vous. Je suis à votre disposition sur place à mon domicile et sur rendez vous.

RESTAURANT CHEZ CHRIS

Comme beaucoup de Pizolands le savent, je suis installé à Pizay depuis 20 ans.

Je propose de la **cuisine traditionnelle**, avec des produits frais. Des plats du jour du lundi au vendredi midi, des pizzas à emporter les vendredi et samedi soir.

Je peux également vous proposer des **menus gastronomiques** en semaine et en week-end, sur réservation préalable.

Pour chacun de vos événements : baptême, anniversaire, mariage, repas de fin d'année, d'entreprise ou d'association, buffets dinatoires, nous élaborons ensemble le contenu de la prestation adaptée à vos envies et votre budget.

Enfin, par le biais de mon activité traiteur, je propose des menus, banquets personnalisés tel que le repas des anciens, à domicile ou en salle de réception.

Je mets également à votre disposition la **location de vaisselle** pour vos événements.

*Chez
Chris
Restaurant
Traiteur*

Je tiens à remercier
tous ceux qui me soutiennent
et qui continuent
à faire travailler
mon commerce local.



+ D'INFO

Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi : 10h à 15h
- Vendredi et samedi : dès 19h
- Dimanche : fermeture sauf groupes sur réservation

VOTRE COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

Points marquants 2023 budgétairement

En dépenses

- + Abondement au FPIC. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Nous avons donc été prélevés de : 13 100 €.
- + Remboursement de la dette (capital et intérêts) : 97 413 €.
- + Regroupement pédagogique (hors bâtiments et énergies), 118 enfants : 122 173 €.
- + Tout en conservant le même niveau de prestations, le coût annuel de location des photocopieurs a été abaissé d'environ 3 500 €.
- + Mise en place d'un service mutualisé avec la 3CM dans les domaines des ressources humaines et de la comptabilité, une économie annuelle d'environ 5 000 €.
- + Inflation générale des charges de fonctionnement, des coûts des énergies et des salaires : environ 4,50 %.

En recettes

- Dotation de Solidarité Communautaire renégociée : 107 000 € (+ 83 008 € / 2022).
- Légère hausse des subsides de l'Etat, après la baisse des dotations généralisée et continue depuis 2014 : 43 111 € (+ 1 703 € / 2022).
- Impôts directs, inflation comprise et nouvelles constructions : 313 680 € (+ 37 864 € / 2022).
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 56 893 € (+ 12 356 € / 2022).
- Taxe d'aménagement : 25 325 € (- 8 475 € / 2022), moins de constructions.
- Excédent prévisionnel de fonctionnement estimé à environ 150 000 €.

→ A propos des impôts locaux, la taxe foncière bâtie (TFB).

La moyenne nationale pour les communes de notre taille (1 à 2 000 habitants) du taux d'imposition (2022) appliqué sur les valeurs locatives des biens est de 38,28 %. Votre commune appliquait en 2022 un taux de 32,00%, porté à 33,60 % en 2023.

Budget communal 2023

Fonctionnement

Dépenses / Recettes

→ 998 900,00 €

(Dont 343 287,06 € d'excédents antérieurs)

Investissement

Dépenses / Recettes

→ 1 286 000,00 €

(Dont restes à réaliser en Dépenses : 366 057,92 € / en Recettes : 473 331,32 €).

Postes principaux

	Postes importants (€)	2021 (est.)
Dépenses	Salaires, cotisations et charges des agents dont Regroupement Pédagogique Intercommunal.	173 555 €
	Rééquilibrage frais, dont salaires, Regroupement Pédagogique Intercommunal.	35 811 €
	Energies dont éclairage public.	38 999 €
	Annuités, remboursement des emprunts.	97 413 €
	Investissements et frais d'études.	385 525 €
	Divers à caractère général.	81 826 €
Recettes	Recette des 3 taxes (TH, FB et FNB).	313 680 €
	Dotations Globale de Fonctionnement et de Solidarité Rurale.	61 960 €
	Taxes d'aménagement et additionnelle aux droits de mutation.	82 218 €
	Dotation de Solidarité Communautaire.	107 000 €
	Taxe sur les pylônes HT.	41 952 €
	Subventions.	223 169 €

CONCLUSION

L'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement s'est déroulée en accord avec les montants votés. La tendance inflationniste étant bien sûr toujours d'actualité. Comme prévu nous avons réalisé les réductions de frais de fonctionnement annoncées dans les domaines de l'éclairage public, de la location des photocopieurs et de la mutualisation avec la 3CM de la gestion de la comptabilité et des ressources humaines. Nous dégagerons un excédent prévisionnel estimé à hauteur de 150 000 €. Afin d'avoir la capacité d'investir davantage, nous continuerons à travailler à la réduction des frais de fonctionnement en particulièrement dans le domaine de la communication et des moyens informatiques en mutualisant ces services avec la 3CM.

Aurélié COCHET, Déléguée aux Finances
Marc GRIMAND, Maire de PIZAY

↳ Rappel des objectifs de mandat

- **Restructurer, moderniser et embellir.** Rendre attractif notre centre-bourg en redistribuant la destination et le rôle des bâtiments existants libérés par le transfert de l'école dans le nouveau groupe scolaire.
- **Sécuriser et améliorer** nos espaces de mobilité par la mise en place de divers équipements.
- **Contribuer** efficacement à la protection de l'environnement et de notre cadre de vie.

↳ Les réalisations majeures de 2023

Mise en sécurité de l'accès au nouveau groupe scolaire (et espace périscolaire, plateau sportif communautaire).

Cet accès piétonnier combiné avec les feux tricolores déjà en place, rue du Village et chemin de La Combette, complète le dispositif permettant un accès sécurisé et régulé au groupe scolaire. Une barrière ou des potelets de protection pourraient être installés le cas échéant.



Amélioration de la voirie et sécurisation accrue de la mobilité, rue du Monument aux Morts, la rue du Village.

Une boucle piétonnière intégrant la RD1022, la rue du Monument aux Morts, la rue du Village et le retour le long de la RD1022 est maintenant pleinement réalisée. La partie de ce parcours, voie de liaison entre Sainte-Croix et Le Montellier qui dessert également le groupe scolaire, est équipée de dispositifs pour ralentir efficacement les automobilistes au comportement peu citoyen. A partir de janvier 2024 des contrôles seront diligentés par la brigade de gendarmerie de Montluel.



Restructuration du centre-bourg. Déplacement du Monument aux Morts.

Le nouveau site d'accueil de notre Monument aux Morts en entrée de la place centrale, votre conseil municipal l'a voulu à l'unanimité pour mettre en valeur cet édifice, lui donner un positionnement de premier ordre, sécuriser et rendre plus conviviales nos cérémonies. Ce transfert marquera le démarrage d'une réflexion plus large sur l'attractivité et l'embellissement de notre centre-bourg. Il a permis également de réaliser des trottoirs et de sécuriser ainsi l'accès piétonnier à la rue du Village et au chemin de La Combette. L'usage de l'intersection agrandie avec la RD1022 en est grandement facilité pour les véhicules hors gabarit. Une image plus qualitative d'entrée de bourg est ainsi donnée. Toucher au patrimoine, aux traditions est toujours un exercice difficile mais quelques fois nécessaire afin de répondre et anticiper à l'évolution des besoins. Nous inaugurerons ce nouvel emplacement lors de la cérémonie du 08 mai prochain.



Environnement, éclairage public, extinction aux heures inopportunes.

Bilan après 1 an...

Depuis maintenant un an, l'éclairage public est inactif de 22H00 à 06H45 le cas échéant sur l'ensemble du territoire de la commune. Outre l'abaissement de 40% du montant de la facture de fonctionnement, nous sommes heureux de l'impact positif de cette décision pour l'environnement. Rien de particulier n'a été constaté dans le domaine de l'insécurité.



Révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

La révision générale de notre plan local d'urbanisme a été définitivement actée le 07 avril 2023. C'est une très longue procédure grâce à laquelle nous avons intégré toutes les nouvelles dispositions réglementaires. Nous avons essayé de rendre compatibles les besoins d'espaces et la nécessaire préservation de notre environnement. Mais à l'avenir, ne l'oublions pas, à l'horizon 2050 et d'ici là par réductions décennales progressives de moitié de l'existant nous ne pourrions plus consommer de terres agricoles pour toutes constructions en application de la loi « ZAN » (La loi Climat et résilience de 2021 a fixé un objectif de « Zéro Artificialisation Nette » des sols en France à l'horizon 2050).

Les réalisations programmées en 2024 / 2025

- Notre feuille de route 2024 mettra l'accent sur **la restructuration du centre-bourg et la mise en sécurité de nos moyens de mobilité**. Concernant les futurs équipements de sécurité à installer le long de la RD1022, en accord bien sûr, avec les services administratifs du Département.
- Les travaux qui débuteront en mai/juin 2024 afin d'**adapter les services d'eau potable et d'assainissement aux enjeux locaux et environnementaux** seront diligentés par notre Communauté de Communes et feront l'objet d'une communication ultérieure.

Poursuite de la réhabilitation de notre centre-bourg...

Nous espérons **poser la première pierre du projet de transfert de la Mairie** dans l'ancienne école, son bâtiment patrimonial d'origine, dès la fin de l'année. Comme il l'a été énoncé dans l'édito, nous intégrerons dans ce transfert la réhabilitation également de l'étage de ce bâtiment **en créant deux appartements** qui nous garantiront de futures ressources pérennes. Quant au préau, il accueillera probablement **le nouveau site de la bibliothèque municipale**. Nous travaillerons également à la réhabilitation de la friche de l'ancienne classe à l'arrière du bâtiment principal et à la mise en valeur du **terrain constructible disponible**, toujours dans l'optique de futures ressources qui financeront nos investissements de demain.



Le transfert du Monument aux Morts sur son nouveau site fait partie intégrante de la restructuration de notre centre-bourg (voir « *Les réalisations majeures de 2023* »). Nous finirons d'aménager avec l'association Terre Fleurie ce nouvel emplacement.

Nous solliciterons bien entendu nos partenaires habituels, Etat, Région et Département pour l'obtention de subventions sans lesquelles nous ne pourrions réaliser ces investissements.

Engagement de la phase 2 de la modernisation de notre réseau d'éclairage public et nouveaux équipements...

Nous allons poursuivre la modernisation de notre réseau en remplaçant les ampoules au sodium très énergivores par des LED (Diodes électroluminescentes), en partenariat avec le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain). C'est un investissement de 15 annuités d'environ 15.000 € en partie compensé par les économies réalisées lors de l'extinction de 22 à 06H30.

Nous allons déployer **sept nouveaux points lumineux, chemin de La Combette**, pour sécuriser l'accès au groupe scolaire et au plateau sportif communautaire.



Amélioration de la voirie et sécurisation accrue de la mobilité...

Nous avons créé une commission spécialement pour travailler sur ce sujet nommée « **Sécurité - Mobilité - Stationnement - Voirie** ». Pilotée par Bruno LEBLANC, 2^{ème} Maire-Adjoint, cette commission a présenté par deux fois en séance du Conseil Municipal ses propositions pour sécuriser et améliorer la mobilité sur notre commune. Un ensemble de travaux a été identifié pour lequel des priorités ont été définies par votre équipe municipale concernant la signalétique, les trottoirs, le ralentissement des véhicules, un abri pour les ramassages scolaires, etc....



Les travaux déjà réalisés sont répertoriés dans la rubrique « *Les réalisations majeures de 2023* ». Nous vous invitons à consulter l'article spécifique dédié à ce grand sujet prioritaire dans le présent bulletin et y retrouver l'inventaire des points identifiés sur lesquels nous travaillerons bien sûr, avec nos contraintes budgétaires et les possibilités de subventions.

Probablement en avril, **le revêtement du chemin de La Combette** sera réalisé.

Pour rappel, les aides que nous avons reçues du Département :

↓

Subventions 37 510 €



Photovoltaïque : projet d'autonomie des bâtiments publics...

Poursuite des programmes engagés à la recherche des partenariats indispensables à la mise en place d'équipements sur les bâtiments publics.



Aménagements / Jeux / Equipements ludiques...

Le chiffrage d'équipements ludiques pour nos enfants, par exemple à proximité du plateau sportif et/ou à l'emplacement de l'ancien silo est en cours, l'acquisition d'une partie de ce terrain également (555 m²). Les demandes de subventions pourront-être déposées d'ici juin 2024.



Installation d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques

En partenariat avec Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) nous devrions être en mesure d'installer sur notre commune une borne de rechargement pour les véhicules électriques. Nous allons acter notre commande dès 2024, le délai d'installation restant à confirmer.



Développement de l'attractivité et du commerce local...

Nous avons pris un peu de retard à l'ouverture d'un nouveau commerce dit de bouche déjà annoncé en centre-bourg (permis de construire et les différentes autorisations d'exploitation sont en attente). Joutant l'atelier de notre boulangerie ce projet permettra également de retravailler l'aspect qualitatif de la place centrale, point sur lequel nous serons exigeants. S'ajoutera également une offre de chambres d'hôtes

CONCLUSION

Ce dense programme d'investissement pour cette année et l'année prochaine que nous vous proposons, aux attendus importants pour notre vie quotidienne et pour celle de nos enfants, mobilisera pleinement notre énergie et notre motivation. Alliée aux économies de gestion que nous continuerons à rechercher, la nouvelle dotation de solidarité communautaire obtenue depuis peu, va nous permettre de concrétiser plus vite ces projets pour le bien de tous.

AIMÉ CHANTEUR

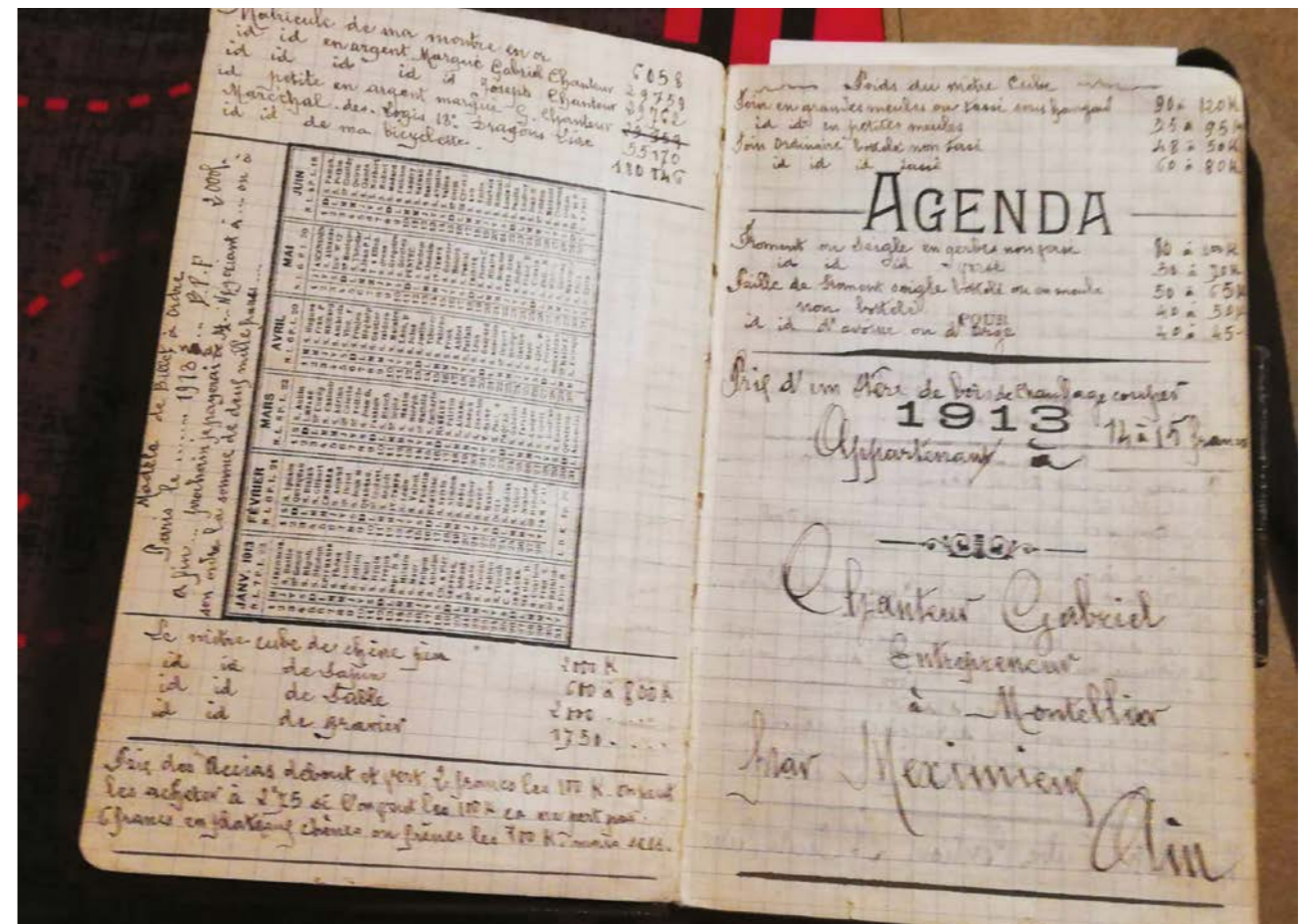
→ Passionné de généalogie



Aimé CHANTEUR a découvert sa passion pour la généalogie depuis bien longtemps. Tout petit, il écoutait avec attention les histoires contées par ses grands-parents puis par ses parents. Ces entretiens oraux ont fait naître en lui le désir d'en savoir davantage sur sa famille.

Il va rapidement découvrir un livret écrit par son arrière grand père en 1913 sur lequel figuraient des informations précieuses relatant le métier exercé par ce dernier.... Et oui ! Charpentier !

Aimé, plus qu'impressionné par cette magnifique écriture et par le contenu de ce livret, ne s'arrête pas là.



Il questionne sa famille sur **comment vivaient les « anciens »**. C'est en se basant sur un témoignage oral raconté par ses parents qu'il se lance dans l'aventure généalogique. Non pas celle des dates, même s'il construit un arbre regroupant 5 générations, mais celle relatant des anecdotes, des faits divers... concernant ses ancêtres. C'est en effet cette variante de la généalogie qui intéresse Aimé.

Dès 2005, il part à la recherche du quotidien de ses « anciens ». **Ce qui anime Aimé, c'est de connaître leur mode de vie, leurs métiers, leur carrière ; il part alors en quête de récits écrits.**

Ses sources sont variées : il se déplace aux Archives Départementales de l'AIN, se connecte sur des sites internet recommandés par les passionnés en généalogie tels que *Lectura Plus*, ou même *Galica* mais également à la bibliothèque Nationale de France. Il va même encore aller jusqu'aux archives d'Aix en Provence car là-bas on y parle aussi de sa famille.

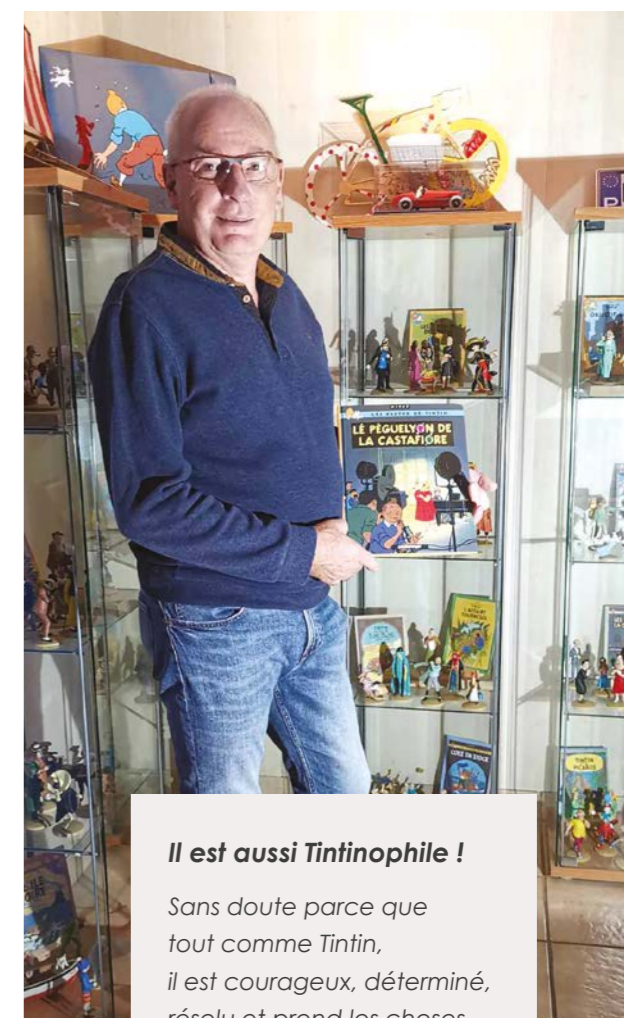
Il ne compte pas ses heures ni ses déplacements ni même trop son argent car sa passion est incommensurable !

Il ne s'arrêtera pas là non plus ! Ce besoin d'en savoir toujours plus est omniprésent : **pourquoi sa famille a-t-elle des prénoms en lien avec la mythologie égyptienne ?** Encore des énigmes à résoudre pour un héritage familial sans pareille.

Il publie un second livre en 2019. Pour clore ce second ouvrage, il conclut sur un chapitre relatant de la vie de Pizay. Il va même jusqu'à acheter à des salons toutes les cartes postales qu'il peut trouver sur Pizay ; ces vues retraçant aussi parfois la vie de ses ancêtres au sein de notre village.

On pourrait classer Aimé au registre « Histoire et patrimoine ». Même si ses ouvrages publiés resteront dans la famille, nous avons jugé opportun de vous le présenter.

Aimé est une mine de savoir classée sous le signe de l'humilité.



Il est aussi Tintinophile !

Sans doute parce que tout comme Tintin, il est courageux, déterminé, résolu et prend les choses très au sérieux.

Après quatre années de recherche, de collecte, de classification... il ne se contente pas de réaliser un arbre généalogique, il écrit et publie un premier livret en 2009.

On y retrouvera

- des **photos de classe** de son arrière-grand-père,
- un **bulletin retraite** de son grand père, dont nous tairons le montant,
- son **permis de conduire**,
- le **contrat de mariage** de ses arrière grands-parents... avec une description précise quant au trousseau de la mariée,
- une **lettre du grand père à sa femme pendant la guerre**,
- et même le **livre du grand père retraçant feuille après feuille ses liens avec ses clients.**



LE Moul'Ain
DES FOURMY

Samuel & Catherine FOURMY
Producteurs
Farines et pâtes
100% local et bio

EARL Les Aubépins
195 chemin
des Aubépins
01120, Pizay

info
bonjour@lemoulaindesfourmy.fr
www.lemoulaindesfourmy.fr
06.82.42.97.47

TRAITEUR
Chanel
MONTLUEL

Mardi au Vendredi
08h - 13h00 15h00 - 19h00
Samedi
08h - 13h00 14h30 - 19h00
276, GRANDE RUE
01120 MONTLUEL

TÉL : 04.78.06.10.42
chanel.traiteur@orange.fr

Dimanche 08h00 - 12h30

LE CPINI DE PIZAY, NOS POMPIERS

Le CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) n'est pas départementalisé mais communal sous l'autorité de la communauté de commune.



**Les pompiers
de PIZAY
remercient
les habitants
pour leur accueil
et leur générosité
lors de leur
passage pour
les calendriers.**

L'EFFECTIF

Le CPINI est constitué de 9 pompiers sur 12 prévus. 3 sont en cours de recrutement. Pour compléter notre équipe pompier de Pizay,

**nous sommes
à la recherche
de volontaires.**



Toutes personnes majeures et en bonne santé désireuses de devenir pompier, peuvent venir nous rejoindre.

Après une formation initiale, ils pourront partir sur les interventions selon leurs disponibilités.

Une manœuvre le 1er dimanche du mois est prévue.

Son rôle est d'intervenir de jour comme de nuit pour :

- **Les secours d'urgence à la personne** . Pour les interventions non urgentes, une ambulance privée ou une ambulance des pompiers de Montluel sera envoyée sur décision seule du SAMU 01 lors de l'appel au 15 ou au 18 et non aux pompiers.
- **Les incendies**
- **Les accidents de circulation**
- **Les opérations diverses** : tempête, inondation, sauvetage ou capture d'animaux, ... (pour la destruction d'hyménoptères, celle-ci est payante sauf s'ils sont dans des lieux publics ou s'ils mettent en danger la vie de personnes fragiles ou allergiques). Cette année, nous avons eu **plus d'une quinzaine de nids de frelons**, en ce qui concerne les frelons asiatiques (noirs avec 2 bandes jaunes sur le corps et pattes oranges) nous ne sommes pas habilités à les faire. Il faut aller sur le site du gouvernement et taper frelons asiatiques, on vous expliquera la procédure et vous enverra une équipe pour la destruction.

En 2023, LE CPINI DE PIZAY a eu à intervenir à plusieurs reprises pour :

- 0 incendie
- 6 secours à personnes
- 2 accidents de la circulation
- 7 opérations diverses

↳ Sensibilisations Mobilité Trotinettes

Les accidents actuellement constatés touchent toutes les tranches d'âges, aussi bien les adolescents au guidon desdits EDP que, de jeunes enfants qui sont véhiculés par leurs parents et/ou leurs frères et sœurs.

Au vu du nombre croissant d'accidents impliquant des trotinettes électriques, et des plaintes des riverains, se plaignant du comportement des utilisateurs de ces EDP motorisés (Engin de Déplacement Personnel), des actions répressives sont actuellement organisées, sur les communes de la 3CM.

Afin d'éviter tout désagrément, la Gendarmerie de MONTLUEL, vous informe des règles à respecter, ou à faire respecter par vos enfants, quant à l'utilisation de ce nouveau mode de transport :

- Depuis le 1er septembre 2023, l'âge minimum légal est passé de 12 à 14 ans,
- Une seule personne par trotinette,
- Téléphone, casque audio et/ou oreillettes INTERDITS,
- Assurance OBLIGATOIRE,
- Équipement obligatoire : Système de freinage, avertisseur sonore, feux avant et arrière et dispositifs réfléchissants arrière et latéraux,
- Vitesse limitée à 25 Km/H,
- En agglomération, Circulation sur les pistes cyclables,
- Respect du code de la route (Interdiction de circuler en sens interdit),
- Hors agglomération (Routes dont la vitesse maximale autorisée est de 80 Km/H), il est obligatoire de porter un casque, un équipement rétro-réfléchissant et de rouler avec les feux de position allumés.

Chacune des infractions listées ci-avant étant sanctionnées par une amende forfaitaire de 135€.

Le but de ces actions est de réduire le nombre des accidents et de lutter contre les comportements les plus irresponsables."

+ D'INFO

Lien Panneau Pocket :

<https://app.panneaupocket.com/ville/905915238-gendarmerie-bta-de-montluel-01120?panneau=82304026>

↳ Statistiques BTA MONTLUEL - 01/01/2023 au 01/11/2023

Bilan des cambriolages (Cumuls annuels 2022 & 2023)

Cambriolages de locaux d'habitation principale.	2022	67
	2023	39
	Evo	-41,79%
Cambriolages résidences secondaires.	2022	3
	2023	0
	Evo	-100%
Cambriolages de locaux d'activité professionnelle ou associative.	2022	26
	2023	29
	Evo	+11,54%
Cambriolages d'autres lieux.	2022	8
	2023	2
	Evo	-75%

Nombre d'interventions (Cumul annuel 2023)

Nombre interventions de jour 07h à 19h	1386	Total : 1874 -2,45 % par rapport à 2022 cumul 2022 : 1921
Nombre interventions de nuit 19h à 07h	488	

Comment déposer une plainte

Tout individu, victime d'une infraction peut porter plainte.

Sur place.

Il suffit de vous rendre dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie pour effectuer un dépôt de plainte. Un procès-verbal est établi et la plainte est transmise au procureur de la République.

Remplir une pré-plainte en ligne.

Si vous êtes victime d'une atteinte aux biens (vol, escroquerie, etc.) dont l'auteur des faits n'est pas connu, vous pouvez remplir une pré-plainte en ligne avant de vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie.

Il suffit de se rendre sur le site « [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) », néanmoins, après la pré-déclaration en ligne, vous devez prendre rendez-vous au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre choix pour signer la plainte.

Remplir une plainte en ligne sur la plateforme THESEE, pour les victimes d'E-Escoqueries.

Si vous êtes victime d'une escroquerie en ligne (faux acheteurs, faux vendeurs, fausses locations, faux sites de vente, ransomware, chantage en ligne, escroquerie aux sentiments), vous pouvez déposer plainte en ligne ; via le site « [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) ».






Remplir une plainte en ligne sur la plateforme PERCEVAL, pour les victimes d'un usage frauduleux de leur carte bancaire.

Si vous êtes victime d'un usage frauduleux de votre carte bancaire, vous pouvez déposer plainte en ligne ; via le site « [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) ».

Par correspondance.

Un autre moyen de porter plainte est d'écrire directement au procureur de la République. Cette lettre doit être rédigée sur papier libre et doit décrire les circonstances de l'infraction.

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

-  Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
-  Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
-  Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
-  Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**
-  Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

Comment nous joindre

La brigade territoriale de MONTLUEL est joignable via son numéro fixe « **04.78.06.10.24** » et le Centre d'Opérations et de renseignements de la Gendarmerie (CORG) de BOURG-EN-Bresse, via le « **17** ».

Vous pouvez également télécharger l'application « **Ma Sécurité** », où il vous sera facile de trouver les coordonnées de la brigade la plus proche, et même de « **Tchatter** » avec un gendarme.



+ D'INFO

Trouver une mine d'informations sur
"Panneau Pocket"
-
"Gendarmerie BTA de Montluel"



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr





Division de la proximité numérique
BUREAU PRÉVENTION & PROTECTION

FICHE D'ALERTE

Prudence face au démarchage : faux partenariat commercial

 **Les faits**

La gendarmerie nationale est régulièrement avisée du démarchage effectué auprès de certaines collectivités locales de la part de sociétés proposant des produits de cybersécurité « clés en mains ».

Sous couvert des obligations légales et/ou de recommandations d'agences comme l'ANSSI, la CNIL ou l'AMF, elles proposent aux élus de rassurer leurs administrés par l'utilisation de leur solution technique.

De plus, ces sociétés revendiquent également un partenariat et des procédures communes avec divers services étatiques spécialisés dont la gendarmerie nationale. Elles n'hésitent pas ainsi à utiliser les logos de ces différents services que ce soit sur leur page internet ou lors de leur campagne de communication.

 **Mode opératoire**

Un représentant de la société prend contact avec les collectivités locales par courriel, sous la forme d'une newsletter faisant référence notamment à l'attaque récente une mairie.

Le courriel propose de souscrire à un dispositif moyennant une cotisation annuelle indexée sur le nombre d'habitants de la commune. A la suite de cette souscription, un « audit » externe serait prétendument réalisé ainsi qu'un suivi personnalisé par un expert.

 **Recommandations**

- ✗ Le gouvernement français ne mandate aucun organisme tiers sans avertir les autorités concernées ;
- ✗ **Ne pas répondre dans la précipitation** : que ce soit pour les sollicitations téléphoniques ou par courriel, prenez le temps de vérifier les coordonnées
- ✗ **Ne pas ouvrir de pièce jointe, ni cliquer sur les liens** figurant dans les courriels d'une adresse comprenant un nom de domaine inconnu ou suspect ;
- ✓ **Signaler aux forces de l'ordre toute tentative commise** en veillant à conserver les courriels ; elles peuvent être notamment contactés via masecurite.fr ou l'application « Gend'Élus ».
- ✓ Le site Cybermalveillance.gouv.fr dispose d'un annuaire de professionnels en cybersécurité validés et de confiance.
- ✓ N'hésitez pas à prendre conseil auprès de vos CERT régionaux.

FA001/2023-BPP
16 août 2023



SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE L'USAGER
AMÉLIORER LES RAPPROCHEMENTS JUDICIAIRES



Le site officiel de l'administration française

Les victimes découvrent un usage frauduleux de la carte bancaire.

- Elles font prioritairement une opposition au moyen de paiement.
- Elles font ensuite un signalement sur la plate-forme en ligne service-public.fr puis saisir "percev@l" ou "fraude carte bancaire".



1,9 million de victimes de transaction frauduleuse en 2016
250 M€ d'euros de préjudice annuel

Les informations saisies dans Percev@l permettent aux services d'enquête :

- de disposer d'une vue plus complète du phénomène de fraude ;
- de mieux détecter les fraudes de grande ampleur ;
- d'adresser des messages de prévention ciblés.



POLICE NATIONALE



Percev@l effectue des rapprochements par rapport :

- aux faits,
- aux lieux de commande,
- aux lieux de livraison,
- aux commerces victimes,
- ...



PLATEFORME DE PLAINTE EN LIGNE POUR LES VICTIMES D'E-ESCROQUERIES (RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS)



PIRATAGE DE COMPTE MAIL OU DE RÉSEAU SOCIAL AVEC DEMANDE D'ARGENT

ESCROQUERIE À LA PETITE ANNONCE FAUX ACHETEUR / VENDEUR

FAUSSE LOCATION

RANSOMWARE

CHANTAGE EN LIGNE

ESCROQUERIE AUX SENTIMENTS

FAUX SITE DE VENTE

INFOCOM MAIRIE DE PIZAY

↳ PanneauPocket

L'application qui vous rapproche de votre Mairie.

PanneauPocket est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel sur les **Evènements**, **Actualités**, **Alertes** de leur commune, intercommunalité, école etc... Tout son écosystème sur une seule et unique application.

Evènements, alertes, actualités, comment les recevoir ?

Il suffit de télécharger **gratuitement** l'application PanneauPocket disponible sur AppStore, Playstore, et (AppGallery pour Huawei) sur votre smartphone sans créer de comptes, sans aucunes données personnelles à fournir.

Une fois l'application installée, il suffira de saisir le nom de votre commune ou son code postal dans la barre recherche et de l'ajouter aux favoris. Vous recevez ainsi une notification à chaque nouvel évènement, mais aussi les alertes Info-Pizay. Vous accéderez en 1 clic aux informations publiées par la Mairie, l'Intercommunalité, la Gendarmerie...



Pour recevoir les évènements et les alertes via la nouvelle application PanneauPocket, suivez les instructions ci-contre.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

+ D'INFO

Un renseignement sur l'application PanneauPocket ?



infocom.mairie-pizay@orange.fr
www.ville-pizay.fr

LA FIBRE CHEZ VOUS

↳ Vous souhaitez installer la Fibre chez vous ?

Voici quelques conseils qui vous aideront dans votre démarche.

Vous devez savoir que la Mairie n'a aucun pouvoir pour obliger tel ou tel opérateur à vous équiper en Fibre. Cela ressort du domaine privé, c'est donc au propriétaire du logement d'engager les demandes. Néanmoins, l'adjoint à la communication peut éventuellement répondre aux demandes de renseignements sur le sujet.

Un peu d'historique

La Fibre à Pizay est présente depuis quelques années, elle est la propriété exclusive du SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain). Selon les données de l'ARCEP, au 30/06/2022, plus de 80% des locaux sont raccordés à la fibre optique dans notre village.

Voici quelques conseils pour vos démarches Fibre.

Vous devez d'abord tester votre éligibilité, pour ce faire, rendez-vous sur le site du SIEA à cette adresse : www.reso-liain.fr/testez-votre-eligibilite-2/ et suivez les étapes.

Si le test révèle que vous êtes éligible à la fibre, dans ce cas il suffit de vous adresser à un opérateur de votre choix (Orange, SFR, ...) et de faire la demande de raccordement.

Votre test vous révèle que vous n'êtes pas éligible à la fibre, dans ce cas, vous devrez enregistrer votre adresse postale afin que la base de données SIEA soit mise à jour.

BON À SAVOIR

Vous venez de faire construire ?

**N'attendez pas !
Faites le test d'éligibilité et enregistrez votre adresse.**

Attention

Le fait d'avoir enregistré votre adresse, ne confirme pas que vous serez éligible dès le lendemain. Il vous faudra refaire le test régulièrement pour savoir si vous êtes devenu éligible ou contacter le SIEA depuis le formulaire sur :

www.reso-liain.fr/contacts/

+ D'INFO

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter Bruno LEBLANC, Adjoint à la communication

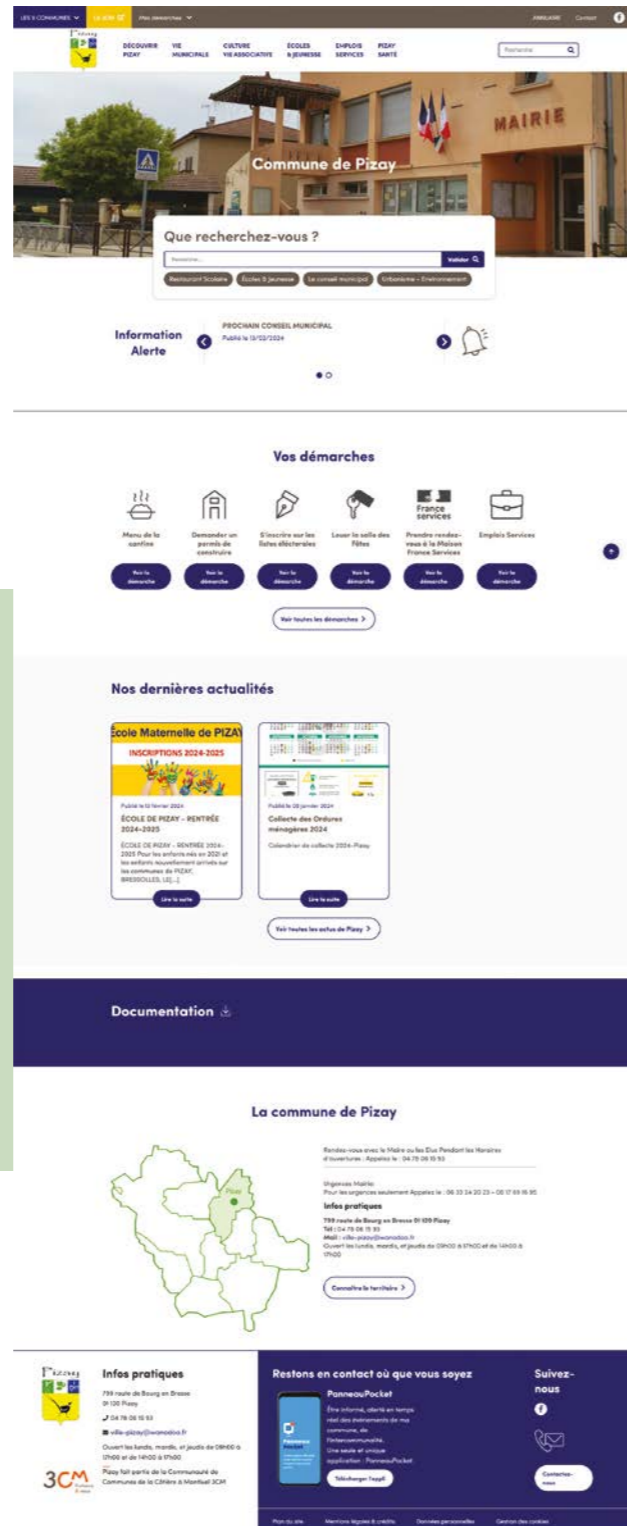
brunobleblanc.ville-pizay@orange.fr

REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le projet de refonte des sites internet de la 3CM et de ses communes membres arrive dans sa phase opérationnelle.

Le prestataire en charge du développement de l'ensemble des sites, conformément au cahier des charges construit en collaboration avec les communes concernées : c'est la société EOLAS, spécialisée dans le développement de solutions web, disposant de nombreuses références avec les collectivités territoriales, qui a été retenue.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette société : www.eolas.fr/



Le nouveau site de la commune est en ligne depuis février 2024.

TERRE FLEURIE



Notre association, que j'ai l'honneur de présider, est composée de 7 membres qui forment le conseil d'administration. Elle est aussi composée de membres d'honneur et de bénévoles qui tout au long de l'année nous apportent aide et soutien.

Le but de cette association est le fleurissement du village.

Faits marquants

L'année a encore été frappée par la sécheresse et les restrictions d'arrosage imposées par la préfecture. Cette sécheresse et ses restrictions nous obligent à revoir notre fleurissement général.

Et puis il y a eu la période de vandalisme sur les décors de la vie d'autrefois, d'abord le veau, puis la fermière mannequin, et pour terminer, le décor des poules et coq. A cela s'est ajouté une lettre d'insultes et menaces envers l'association qui avait fortement perturbé notre équipe à tel point que nous voulions arrêter toute activité.

La raison étant plus forte que la colère, l'envie de continuer a vite repris sa place.

Nous avons eu une nouvelle recrue pour 2024, Eric ARDITO est venu renforcer notre équipe en entrant au conseil d'administration. Pour qu'une association fonctionne, il faut des membres, Terre-Fleurie en manque cruellement pour fleurir le village et organiser nos manifestations. Nous allons lancer une campagne afin d'inciter celles et ceux qui souhaitent faire partie de cette belle association.

Retrospective 2023

Projets réalisés en 2023

- Réalisation d'un nouveau décor du massif PIZAY, par l'entreprise ArditoHorizon avec la collaboration de Terre-Fleurie
- Modification de la plantation du massif Pizay, dans les gros pots le long de la D22 et du massif face à la Mairie, dans le but de diminuer drastiquement l'arrosage.
- Suppression des anciens bacs à l'entrée du cimetière. Fabrication de 2 dalles en béton afin de recevoir les futurs gros pots.

Vente de terreau aux particuliers

La vente de déstockage prévue en début d'année a permis de vendre **120 sacs de terreau** sur les 156 sacs restants des commandes précédentes. Le stock actuel va nous permettre de renouveler une commande de 300 sacs pour le printemps 2024.

Matériel des associations

- Achats d'une machine à Glaçon 32 kg/jour
- Percolateur 100 tasses.



Agenda 2024

Projets

- Nous continuerons notre objectif d'un beau fleurissement en réduisant au maximum l'arrosage. Le monument étant déplacé vers la place du village, une réflexion est en cours pour un nouveau fleurissement et embellissement de l'espace.
- Le clos Eugénie. Un très joli cadre de la vie d'autrefois, avec l'accord de la municipalité, nous allons lui soumettre prochainement un projet de réflexion sur l'utilisation de l'espace verdoyant qui apporte une touche campagnarde à notre village.

Manifestations

- Nous prévoyons d'organiser 2 manifestations.
- Le Piz'Art en association avec la mairie si cette manifestation est prévue. Dans le cas contraire nous prévoyons d'organiser une journée marché du terroir et artisanal probablement en mai.
- La fête du village le samedi 13 juillet avec concours de pétanque, Paella Géante, feu d'artifice de la municipalité.

BON À SAVOIR

Grace au bénévolat d'Evelyne Chevelu qui s'est proposée pour aider à la gestion du matériel des associations, nous avons décidé la reprise des locations aux particuliers

Pour tous renseignements


Vous pouvez contacter :

Evelyne Chevelu :  06 63 52 74 60

Bruno Leblanc :  07 60 96 87 95

Pour vos réservations

Rendez vous sur le site de Terre Fleurie

 www.terrefleurie-pizay.fr rubrique matériel des associations.



Merci à cette belle équipe et à leurs conjoints ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur implication et leur dévouement car ils contribuent efficacement au bon déroulement de nos projets, de notre fleurissement et de nos manifestations.



APPEL

Vous avez du temps libre, vous souhaitez faire partie de notre association, que vous ayez la main verte et créative ou pas, **rejoignez-nous !**

 terrefleurie.pizay@gmail.com

L'ÉQUIPE DE TERRE FLEURIE

Président : Bruno LEBLANC,
Trésorière : Chantal GARD,
Secrétaire : Françoise DERRIAS
Martine ARDITO, Mathieu DECATOR, Claude DERRIAS.
Nous souhaitons la bienvenue à Eric ARDITO, nouveau membre de l'association depuis le 8 décembre.

Elodie Thaller

GRAPHISTE
WEBDESIGNER

• 06.08.15.17.83
• bonjour@elodiethaller.fr
• www.elodiethaller.fr

Votre complice en communication visuelle
Identités visuelles | Sites internet | Supports imprimés



Entretien des espaces verts
Aménagements paysagers

Elagage - Tonte - Débroussaillage - Taille de haies

72 rue du Vernay - 01120 PIZAY
06 64 32 18 30 - sdnature76@gmail.com

L'Association Tri-Côt'Ain est une association loi 1901, dont le bureau est composé uniquement de parents bénévoles.



+ D'INFO

Pour tout renseignement sur les inscriptions, vous pouvez contacter **la référente de votre commune de résidence.**

Bressolles : Florence Paillason
tricotain.bressolles@gmail.com

Pizay : Isabelle Loriz
perisco.pizay@gmail.com

Le Montellier : Patricia Monard
tricotain.lemontellier@gmail.com

En lien avec les municipalités, cette association gère l'accueil périscolaire des 3 communes du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) que sont Bressolles, Pizay et Le Montellier. Cet accueil matin et soir est accessible à toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans l'une des écoles du RPI. Les enfants, sous la responsabilité des animatrices employées par les mairies, peuvent le matin progressivement préparer leur entrée à l'école et le soir, goûter, commencer leurs devoirs, ou s'amuser !

Le bureau a été renouvelé lors de l'AG du 18/09/23, en raison du départ de la secrétaire, la vice-secrétaire et la trésorière : **merci** à Sabrina AHDIDAN, Vera PIRES, et Emilie FRATTA pour leur implication au sein de notre association !

NOUVEAU BUREAU

- Présidente : Emmanuelle RIPOLES
- Vice - présidente : Delphine COLOM
- Trésorière : Sabrina BENALI
- Vice-trésorière : Amandine ROGER
- Secrétaire : Claire MEUNIER
- Vice-secrétaire : Audrey JASSAUX

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le bureau par mail :

 tricotains@gmail.com

Toutes les informations sur le site :

 www.tricotain.fr

Le repas des aînés

Après plusieurs années d'interruptions, nous avons pu à nouveau nous réunir pour le repas de nos aînés le 16 décembre 2023, un grand moment de retrouvaille.



Le restaurateur CHRIS nous a régalié avec un bon repas, et tout au long de l'après-midi nous avons été accompagnés par un humoriste, ventriloque.

Pour les personnes n'ayant pu assister à cette superbe après-midi, des colis leur ont été distribués par les membres du CCAS.



Les élèves de l'école de Pizay ont fabriqué une jolie carte pour chaque personne.

Les membres du CCAS

SOUS DES ÉCOLES



L'année scolaire 2022-2023 du Sou avait bien débuté : la venue du père Noël en calèche et la vente de 84 sapins avaient été un succès en décembre. Vous aviez également été nombreux à nous acheter des parts de tartiflette en janvier (280 parts).

2022 - 2023

Le 4 mars, a eu lieu le **carnaval de Pizay** : les enfants déguisés ont pu défiler joyeusement dans le village pour retrouver Mr Carnaval (confectionné par les enfants du périscolaire) sur la place. Tout le monde avait sorti son plus beau costume pour le **concours de déguisements** qui permettait de gagner des places de cinéma !



Le 13 mai, le Sou des écoles a organisé son premier **marché de l'artisanat et du terroir** (marché auparavant organisé par l'association Terre fleurie), qui a réuni des créateurs et commerçants locaux pour vous proposer des produits de qualité : bijoux, bien-être, couture.... Le repas proposé (jambon à la broche et gratin dauphinois) était délicieux et bien copieux pour caler les plus gourmands.

Le 30 juin, a eu lieu la **kermesse commune du RPI**, sur la place de Pizay. Les enfants ont profité du beau temps pour jouer aux diverses activités proposées. La tombola a fait des heureux avec de beaux lots.



2023 - 2024

Pour cette nouvelle année, le Sou des Écoles de Pizay a encore accueilli de **nouveaux parents bénévoles**, avec l'envie de **toujours faire mieux pour les enfants du RPI**.

Le bureau de l'association a changé avec Elodie Noblot qui en a pris la présidence.

Pour notre première manifestation **le 12 novembre**, vous avez été nombreux à déguster nos **tartiflettes** (presque 300 parts vendues). Rien de mieux pour se remonter le moral face au mauvais temps.

Le 2 décembre 2023, le Père Noël est venu lors du **Marché de Noël**. Tours de calèche, marché artisanal de Noël, gâteaux, chocolats, vins chauds... étaient au rendez-vous pour mettre des étoiles dans les yeux des enfants. 84 sapins ont été commandés.



Événements à venir

16 mars 2024 : Carnaval. A vos déguisements ! Les crêpes seront au rendez-vous.

21 juin 2024 : Kermesse commune du RPI

Le bureau du Sou des écoles **remercie encore une fois tous les bénévoles** qui s'impliquent pour faire vivre l'association, et tient à **vous remercier** chaleureusement pour vos contributions aux manifestations.

La réussite de ces manifestations contribue à la vie du village et permet aux enfants de réaliser de beaux projets dans leurs écoles, et c'est grâce à vous !

Votre participation à nos différentes manifestations l'année dernière nous a permis de reverser, avec les Sous de Bressolles et du Montellier, 4000 euros aux écoles du RPI, soit 75 euros par enfant encourageant les enseignantes à faire de beaux projets. Merci beaucoup pour nos enfants !

+ D'INFO

Envie de suivre notre actualité ou de nous contacter ?

✉ soudepizay01@gmail.com

f @SouDePizay

LE COMITÉ DES FÊTES



La vocation du Comité des Fêtes de Pizay est de créer du lien entre Pizolands et faire vivre notre village.

Le comité des fêtes est une association (Loi 1901) qui fonctionne grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour planifier, préparer et organiser les animations qui vous sont proposées. En 2023 nous avons organisé 2 animations : la fête de la Saint Jean et le Téléthon.

↳ Fête de la Saint Jean

Le samedi 24 juin 2023, la fête de la Saint Jean réunit les Pizolands ainsi que de nombreux visiteurs des villages voisins autour d'un repas et d'une animation musicale jusqu'au petit matin, sans oublier le traditionnel feu de la Saint Jean. Cette année encore, c'est grâce à l'aide de nouveaux bénévoles que le comité des fêtes a pu organiser la fête.

Merci aux nouveaux bénévoles pour leur implication

Dès le matin nous nous sommes mobilisés pour préparer la soirée et accueillir nos prestataires. Cette année nous avons vu nos premiers visiteurs vers 18 heures, et lors de la soirée, nous avons servi plus de 150 repas (sur place et à emporter).

Au menu, nous avons proposé la traditionnelle cuisson de bœuf (fournie par les élevages Durand au Montellier) accompagnée d'un gratin dauphinois. Du côté de la buvette la « Marquisette » a eu à nouveau, un succès fou. Les enfants n'étaient pas en reste, nous avons vendu de nombreux menus enfants ainsi que les Hot-Dogs du Fournil de Lya.

L'ambiance musicale a été assurée jusqu'au bout de la nuit par un animateur professionnel qui a fait chanter et danser petits et grands sur la place du village. Et grâce à l'écran géant, l'ambiance se modernise et certains ont participé à des séances de Karaoaké !

Le feu a été allumé à la tombée du jour et nous avons continué à festoyer tout autour jusqu'au bout de la nuit.

C'est ainsi que dans une ambiance très conviviale, le Comité des Fêtes a animé la place du village de Pizay en ce samedi de juin 2023.



↳ Le Téléthon : vente de gâteaux

C'est la troisième année consécutive que le Comité des Fêtes de Pizay s'investit dans une action caritative qui lui tient à cœur. En effet, les **samedi 9 et dimanche 10 décembre**, nous avons organisé, en partenariat avec le Fournil de Lya, une vente de gâteaux individuels au profit du Téléthon.

Une urne a aussi été déposée dans la boulangerie dès le 7 novembre pour collecter vos dons.

Merci à tous pour votre générosité
+ de 1000€
ont été reversés
à l'AFM

Ce montant équivaut
à plus de 270 gâteaux
vendus ce week-end
et environ 450€ de dons.

N'oublions pas les bénévoles présents dès l'aube pour la vente ainsi que toute l'équipe du Fournil de Lya grâce à qui cette vente a lieu.



+ D'INFO

Envie de suivre notre actualité ou nous contacter ?

Nous serions ravis et heureux de répondre à vos attentes et d'écouter vos suggestions d'animations pour notre village. Vous pouvez transmettre vos souhaits et suivre notre actualité sur :

 fetespizay@yahoo.com

 [@fetespizay](https://www.facebook.com/fetespizay)

La vie du Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes, c'est aussi **une belle équipe qui se réunit** régulièrement tout au long de l'année pour mettre en œuvre les festivités que nous vous proposons. L'équipe qui œuvre actuellement pour l'animation du village est constituée de membres du Comité des Fêtes et aussi de bénévoles non-membres permanents.

Cette année, afin de témoigner notre reconnaissance et de remercier les bénévoles qui nous ont prêté main forte pour la Saint Jean, nous avons organisé une soirée buffet dinatoire chez Chris à Pizay le 17 novembre. Une belle soirée conviviale qui nous a permis de **mieux nous connaître** en passant un **agréable moment ensemble**.



C'est ça aussi la vie
d'une association :
des moments de
convivialité

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



La chasse : une passion à découvrir !

Cette saison, notre société, dirigée par nos 2 co-présidents Eric ARDITO et François GIRERD, compte 22 sociétaires « ayant droit » résidents ou nés à Pizay, et 9 sociétaires « licence » extérieurs à Pizay.

Comme les années précédentes, nous exerçons notre activité sur des espaces publics et privés (environ 900 ha, dont 2/3 en cultures et 1/3 en zones boisées) que nous louons.

L'année 2023

Cette année, l'ouverture de la chasse est fixée au 10 septembre 2023 et la fermeture au 7 Janvier 2024. Quelques battues occasionnelles pourront être organisées jusqu'à la fin Mars en cas de dégâts engendrés par les sangliers ou autre nuisibles.

Les jours de chasse sont : le jeudi et le dimanche

Des battues de régulation sont organisées 1 samedi sur 2. A noter que ces dispositions laissent tout de même beaucoup de temps à ceux qui veulent pratiquer d'autres disciplines telles que la randonnée, le VTT, la course à pied, le cheval, etc...

A ce propos, nous souhaiterions que, comme tous les chasseurs, ceux qui pratiquent des activités extérieures soient porteurs d'un gilet fluo.

Celui-ci aidant le repérage, il est sensé améliorer la sécurité ! Merci d'avance.

Les manifestations

Vers la fin Mars, en collaboration avec la municipalité, nous avons organisé une **matinée « Village propre »**. Oui, la nature est belle et il faut la respecter. Les chasseurs s'en occupent !

Au mois de Juillet nous avons organisé notre ball-trap annuel. Celui-ci, comme à son habitude, a rencontré un vif succès ! A noter que c'est une grosse organisation, et donc, que cela demande beaucoup de travail avant, pendant et même après, mais aussi beaucoup de personnel... mais bon, quand tout se passe bien et que le résultat est là, nous sommes contents.

Fin Septembre, nous avons organisé notre **vente de boudins et cochonnailles** sur la place du village. Cette matinée fut conviviale, et très appréciée des villageois.

Encore une réussite !

Pour que ces manifestations se passent bien, nous avons la chance de pouvoir compter sur de nombreux bénévoles. La Société de Chasse de PIZAY profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui nous ont aidé, et de ce fait ont contribué à la réussite de ces événements.

Les co-Présidents : Eric ARDITO et François GIRERD

➤ RUE DES MUSICIENS DAGNEUX

Cette année encore était organisé à Pizay le 21 juin un concert de musique faisant la part belle aux chanteurs et instrumentistes. Quatre heures de vraie musique live sans artifice pour retrouver le vrai esprit de la fête de la musique.

➤ Fête de la musique

Pour la programmation de la soirée, la commune de Pizay accueillait le collectif musical Dagnard de l'association « **Rue des musiques** » et le groupe Pizoland « **Yazip** ».

Au cours de la soirée, le groupe de l'association « **Rue des musiques** » musiciens et amis a voulu proposer un concept original et interpréter tous ensemble quelques grands standards de la chanson française, de la musique pop, country et du rock.

Il se compose de Marc Garraud, Dominique Pellet, Linda Gonçalves et Denis Mathieu. Pour leur prestation ils étaient accompagnés par le bassiste Hervé Pérenet, le batteur Joël Franquin et le guitariste Georges Vêrat.

Chaque chanteur intervenant à son tour dans les chansons, pour un couplet, un refrain, un pont, un deuxième couplet. Apportant une grande diversité à chaque morceau avec des grains de voix différents et très agréables, leurs styles d'interprétation se marient à merveille.

Ensemble ils ont interprété :

- Stand By me
- Take me home Country road
- Le Sud
- Imagine
- As tears go by (Marianne Faithfull)
- Sweet home Chicago
- Toute la musique que j'aime
- Let it be
- Rédemption song
- No woman no cry

En deuxième partie de soirée le groupe Pizoland « **Yazip** » a mis le feu avec son répertoire pop-rock que tout le monde reprenait parmi le public et jouant avec la belle énergie qu'on leur connaît.

Belle réussite donc pour cette fête de la musique, et un remerciement spécial à Marc Grimand, le maire de Pizay qui a chaleureusement reçu les musiciens et à la journaliste Raymonde Perceveaux venue couvrir



l'évènement pour le journal de la Côtère et qui nous a transmis les photos illustrant cet article. Et merci aux bénévoles qui se sont relayés au bar et en cuisine pour servir le nombreux public.

Notre témoignage de gratitude donc à la commune de Pizay d'avoir accueilli cette année encore les chanteurs et le public sous la halle pour cette fête de la musique.

➤ LE COMITÉ DE JUMELAGE « MONTLUEL ET COMMUNES ENVIRONNANTES »



L'année 2023 aura été l'occasion de réaffirmer les engagements pris en 1978, tout en nouant de nouveaux partenariats (notamment avec la MECS « Les Ricochets » de Dagneux) et en développant encore les activités du comité.

Bref retour sur l'année écoulée

Nous avons fêté en mai, lors du weekend de l'Ascension, les 45 ans du jumelage.

Une délégation forte d'une trentaine de personnes, emmenée par les maires et délégués des dix communes, s'est rendue à Ostfildern pour trois journées de convivialité, d'échanges et de découvertes culturelles (voir le détail sur notre site).

Un groupe de 13 apprenants d'allemand (cours du lundi soir à Dagneux) y suivait alors un stage intensif à la Volkshochschule d'Ostfildern.

Une œuvre de Franck Berger, artisan métallier et artiste de Balan, a été offerte par le comité : un bronze symbolisant les liens forts unissant nos communes depuis presque un demi-siècle.

Septembre a vu notre 5ème participation à la **Lyon-Kayak**, les équipages franco-allemands ont pris place dans un dragon boat et une douzaine de canoës pour une descente de Saône – **weekend sportif et festif.**

Le comité a organisé « sa » première Oktoberfest à Dagneux le 21 octobre : soixante adhérents ont pu apprécier les tartes flambées préparées par nos bénévoles. Décembre a été l'occasion de notre traditionnelle **fête de Noël avec un atelier couronnes de l'Avent.**

+ D'INFO

L'année 2024 sera riche de rencontres et d'échanges, **rejoignez-nous !**

✉ comite-jumelage-montluel@orange.fr

🌐 www.montluel-ostfildern.eu



MJC POUR PIZAY

La MJC de la Communauté de Communes c'est VOTRE MJC : poussez la porte !

Vous pouvez vous inscrire toute l'année aux nombreuses activités proposées. Du yoga, de la gym, des pilâtes, de la danse, du dessin, du karaté, de la boxe, du théâtre...
Faites comme plus de 1600 personnes, faites-vous plaisir et pratiquez une de nos quarante activités pour tous les âges !

Côté spectacle, la saison bat son plein.

Théâtre, musique, danse, cirque... Nous ne pouvons que vous conseiller de ne rater sous aucun prétexte la Nuit des Musiques du samedi 16 mars. Venez rencontrer des artistes exceptionnels : Danilo (pop rock), Zakuska (classique, musique du monde) et Ben Herbert Larue (chanson). Immanquable !

Mais la MJC c'est aussi hors les murs et tout proche de chez vous.

Tous les jeudis de 19h à 20h, dans la salle des fêtes de Pizay, Sylvain propose une zumba festive et chaleureuse. Et 6 fois par an, dans cette même salle, c'est l'Acoustic Music Club qui ouvre ses micros à tous les artistes du coin devant un public nombreux et fidèle.

Et si vos ados s'ennuient pendant les vacances ?

Ils seront les bienvenus dans le centre de loisirs de la MJC. Au programme : patinoire, catamaran, bouée nautique, VTT, tir à l'arc, sorties à la neige ou à Walibi... Des vacances actives !



+ D'INFO
Toutes les infos ici :
<http://www.mjc-3cm.org/>

LA SOPHROLOGIE

S'accorder une pause pour mieux être en se relaxant, en s'apaisant, c'est possible !

Tous les mardis soirs, je retrouve le groupe des licornes, le groupe Pi'zen et maintenant le groupe des bulles colorées dans les locaux de la commune de l'ancienne école de Pizay pour faire des séances de sophrologie.

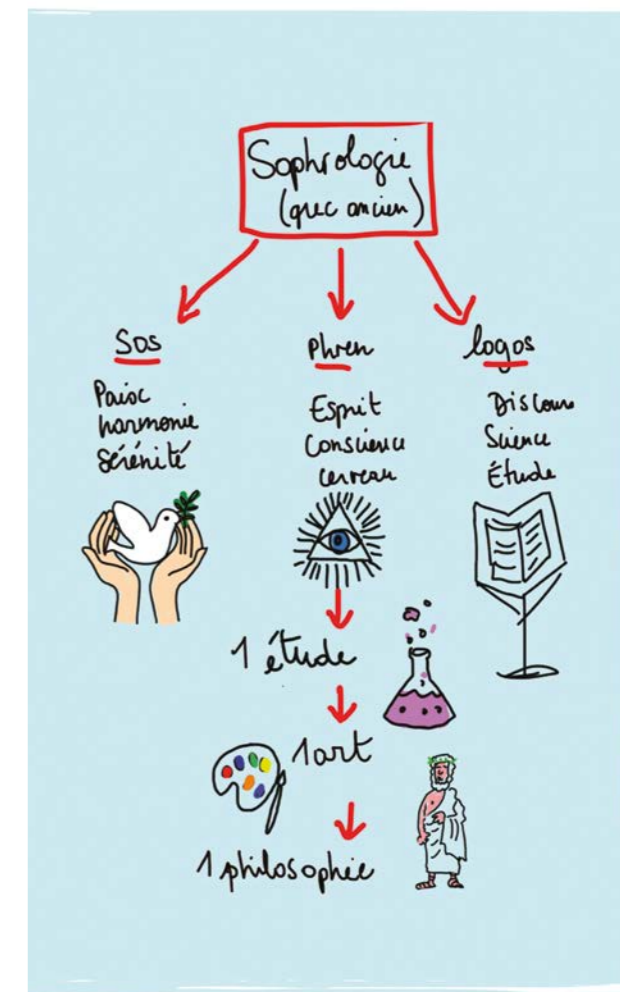
Des participants qui **s'accordent du temps** dans le rythme effréné de leur vie pour mieux être.

Ce temps pour prendre conscience de soi et de son corps, écouter les messages qu'il envoie pour enfin **créer une harmonie de bien être**.

Nul besoin d'accessoire ou d'adopter une posture particulière, un peu de temps et de motivation sont les éléments requis.

La sophrologie est une méthode qui propose des exercices de **respiration**, des exercices de **relaxation dynamique** et des **relaxations profondes** avec des visualisations positives.

Mon travail durant ces séances, ce n'est pas d'accomplir une mission, ni de changer votre vie. Je ne suis qu'une heureuse témoin, d'entendre la porte du changement s'ouvrir vers le chemin du mieux être.



+ D'INFO
Si cela vous tente de venir prendre un temps de pause c'est possible :
[06 61 36 28 05](tel:0661362805)

Sandrine Morin sophrologue et infirmière.

LA RENOVATION DE L'ECOLE ET LES BAINS DOUCHES COMMUNAUX DANS LES ANNEES 60.

Eh oui ! il s'agissait d'un ensemble W/C douches utilisé, à la fois, par les enfants des écoles, et par des adultes du village. Dans notre état d'esprit et notre mentalité d'aujourd'hui c'est à peine concevable : proposer à des adultes d'aller se doucher à l'école et d'utiliser le même équipement que les enfants !

Les raisons qui ont conduit à la construction de cet ensemble sanitaire sont multiples : tout d'abord, comme le rappelle Pierre Grimand, ancien maire du village : « **beaucoup de maisons n'avaient pas de douches à cette époque- là** ».

Le contexte, l'état d'esprit, les réalisations matérielles

Au milieu des années 60, la phase de reconstruction du pays après-guerre est terminée, il s'agit, dès lors, d'équiper le pays dans tous les domaines. Citons quelques repères :

- Il n'y a en France, à cette époque, **qu'une autoroute de 60 km** environ entre Paris et la Normandie
- La moitié seulement des Français possèdent un **téléviseur noir et blanc** avec une, puis trois chaînes
- La **régie Renault commercialise la R4L**, appelée rapidement 4L par les Français. Il s'agit d'une voiture simple, pratique, polyvalente grâce à son hayon arrière, sans véritable recherche esthétique, mais qui marche bien, sans nécessité d'employer la manivelle comme quelquefois avec la 2CV et qui permet d'être bien chauffé l'hiver ! Cette voiture reflète fidèlement les valeurs de l'époque : faire simple et pratique, sans dépense inutile.... La voiture de Monsieur tout le monde, fonctionnelle et pas trop chère qui répond à deux besoins essentiels : se déplacer et transporter des affaires....

Cet état d'esprit était vraisemblablement celui des Pizolands de l'époque. Et à ce moment-là, la municipalité avait un important projet de réorganisation de l'école. Le conseil municipal a choisi une approche globale de cette nouvelle construction qui incluait, entre autres, un bloc sanitaire « douches/ WC » ouvert à tous.

Un important projet d'agrandissement de l'école

Pierre Grimand poursuit : « **L'école possédait des WC à la turque dans la cour qui ont été supprimés. Les fosses situées sous les WC ont, elles aussi, été supprimées. Les nouveaux WC étaient situés à la place des escaliers actuels qui permettent de monter à ce que l'on appelle la « salle des fêtes ». Les huit douches étaient à la place de l'ascenseur actuel** ».

La municipalité, s'inspirant sans doute des réalisations des petites villes alentours (Montluel en particulier) a donc décidé la création d'un ensemble de douches -hommes et femmes- « publiques et scolaires ». Le choix de regrouper les besoins de l'école avec ceux de l'ensemble de la population est un choix propre à Pizay, peut être assez rare !



Lors de l'établissement du cahier des charges présenté à l'architecte, plusieurs lots avaient été prévus :

- **Lot N°4**
Fourniture des bacs à douche, WC, et urinoirs : **2100 Francs.**
- **Lot N°6**
Installation d'un chauffage central, y compris radiateurs, chaudière, cuve à mazout, tuyauterie, robinetterie : **24000 Francs**, « Des douches publiques et scolaires avec séparation/hommes / femmes ».

L'ampleur et la cohérence du projet sont précisées par André Cachet, maire, dans une lettre adressée le 22 juin 1965 à la Caisse des dépôts et consignations : « Notre projet s'élève à 200 000 Francs, nous devons emprunter 150 000 Francs :

- **80%** pour la réfection de l'ancienne salle de mairie, pour l'ouverture d'une seconde classe
- **75%** pour l'installation du chauffage central
- Et **75%** pour les sanitaires et douches.

Auparavant, le maire avait obtenu une subvention exceptionnelle de Roger Frey, ministre de l'intérieur, « baron » du gaullisme, qui avait permis de financer au départ 10% du projet.

On l'aura compris, il s'agit d'un projet cohérent, simple, efficace, et polyvalent qui permet, dans l'esprit de l'époque, **une amélioration importante du confort et de l'hygiène pour les écoliers et les habitants du village**. Il vise, essentiellement, 3 buts à la fois :

- Répondre à un besoin d'**extension de l'école** (création d'une nouvelle classe)
- Améliorer fortement le **confort de la mairie et de l'école**, en période froide, grâce au chauffage central (c'est quand même mieux que les poêles à bois ou à charbon dans les classes et à la mairie !)
- Utiliser la nouvelle chaudière pour faire fonctionner aussi les bains/douches. Il s'agissait, là encore de répondre aux besoins essentiels : **avoir chaud et pouvoir bénéficier d'équipements favorisant l'hygiène.**

Le fonctionnement

Pierre Grimand ajoute: « **il y avait des horaires d'ouverture pour les adultes. Les gens achetaient leurs billets à la mairie et venaient quand ils le voulaient pendant la journée, le jeudi et le samedi.** » il ajoute : « **l'activité des bains / douches était gérée par la mairie pour la vente des tickets, mais aussi pour le suivi et l'entretien courant effectués par un conseiller municipal.** » Au plan de la gestion, cette activité, consommatrice d'eau, était reliée à la gestion de l'eau par la commune. Les problèmes techniques étaient traités par Monsieur Carraz plombier à Béligneux, choisi auparavant par la commune pour ses compétences dans son métier. Au fil du temps, du développement de nouvelles constructions et de l'amélioration de l'équipement des maisons, les candidats adultes à la douche se sont raréfiés jusqu'à disparaître... et... ce fut la fin des bains/douches.



Un témoignage

Une Pizolande nous parle d'un épisode de son enfance :

« Je devais avoir entre 7 et 9 ans. Tous les samedis, maman nous emmenait aux bains/ douches. Cela me permettait de rencontrer mes copines, surtout les voisines »

« C'était merveilleux, c'était une sortie, c'était nouveau... Cela nous changeait, plutôt que de se laver dans une bassine à la cuisine en ayant froid ou dans un baquet dehors pendant l'été ! C'était merveilleux de sentir de l'eau chaude couler sans arrêt sur moi. J'avais envie de rester longtemps sous la douche jusqu'à ce que quelqu'un vienne toquer à la porte ! »

Prenant un peu de recul, elle ajoute : « c'était le début du confort... avant la salle de bains quelques années plus tard, à la maison... ».

PUBLICITES

16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.

COURSES U.com U location ... pour vous, près de chez vous !

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
RÉNOVATION SALLE DE BAIN - DÉPANNAGE

Tél : 04 78 06 29 56

LILIAN CARMANTRAND
34 impasse les Tournesols
01120 PIZAY
l.carmanttrand@orange.fr
Tél : 0611528592
Siren 482 359 346 / Code APE 4399C

SOLU' BAT
Maçonnerie Générale neuf et rénovation, démolition, carrelage

JLC MAINTENANCE

Entretien & dépannage de votre chaudière
GAZ - FIOUL - SOLAIRE - BOIS

04 78 06 79 52
jlcmaintenance@orange.fr

Extra Ordinaire Aloe Vera

Isabelle VAN EYSEREN
Entrepreneur Forever agréé
06 62 06 02 48
Isabelle.forever@yahoo.com

Apprendre à bénéficier des bienfaits de l'Aloe Vera : accompagnement personnalisé

Forever Living Products, des solutions bien-être, nutrition, forme, hygiène et beauté

BM EXPERTISES
Diagnostics Immobiliers

M. Bekrar

06 99 04 40 88 // 04 825 31 374

115 Le pré Sabotier
01120 Pizay

bm.expertises@yahoo.fr
site web : www.bmexpertises.eu

Julien VARVARANDE

SIEGE SOCIAL :
1759 Route de Sainte-Croix
01120 PIZAY
Tel : 04.78.06.55.21
Mail : varvarande@orange.fr

carrelages
revêtements
pierres
mosaïques
douche italienne
salle de bains
« bien-être »

SARL FOURNAND & FILS
Tél: 04 74 61 01 05
Email: contact@ent-fournard.fr
www.fournand-elogage-rhonealpes.fr
9354 ROUTE DU GAILLARD 01800 FARAMANS

FOURNAND & FILS SARL

ABATTAGE-ELAGAGE-DEBROUSSAILLAGE
BOIS DE CHAUFFAGE

URBANISME-PLU ET ENVIRONNEMENT-FORET



Bruno LEBLANC, Adjoint délégué à l'URBANISME-PLU / ENVIRONNEMENT-FORET, est le référent permanent de la Municipalité en matière d'urbanisme, d'environnement et Forêt.

Urbanisme - PLU

La commission composée de 7 membres, a pour rôle d'examiner et de traiter les demandes d'urbanisme reçues en mairie. Permis de Construire (PC) - Demandes préalables de travaux (DP) - Projets et courriers d'urbanisme divers.

La commission se réunit autant de fois que nécessaire pour instruire les dossiers. Le délégué à l'urbanisme fait un point général et rend des comptes à chaque conseil municipal.

Point sur les demandes d'urbanisme de 2023

La commission a enregistré et instruit 39 demandes de travaux (DP) 6 permis de construire (PC).

Révision du PLU

La révision générale de notre plan local d'urbanisme approuvé le 20 mars 2023, est exécutoire depuis le 24 avril 2023.

Nota : Le dossier complet est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

Environnement, forêt

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier l'office national des forêts est tenu chaque année de porter à la connaissance des collectivités propriétaires, les propositions d'inscription de coupe à l'état d'assiette. C'est-à-dire des coupes prévues au programme de l'aménagement en vigueur.

Le 8 novembre 2023 nous avons reçu le responsable de l'Unité territoriale Bugey-Bresse-Dombes, et Monsieur le Technicien forestier Remplaçant de Monsieur HAOND partie à la retraite.

Lors de nos échanges, nous avons appris que, concernant les modes de vente, nous avons 2 possibilités de coupes pour la commercialisation des chênes.

- vente en bloc et sur pied (pratiqué sur nos communaux),
- vente façonné bord de route.

Vente en bloc et sur pied.

Les bois sont vendus sur pied, l'exploitation est à la charge de l'acheteur qui a 3 ans pour réaliser la coupe.

Avantages

- Pas d'avance de frais de la commune.
- Si lot invendu possibilité de remettre en vente les bois plus tard.

Inconvénients

- Perte importante sur la valeur du lot car le volume est estimé sur pied et l'acheteur ne connaît pas la qualité des bois.
- La commune se voit imposer un exploitant et la période d'exploitation, la qualité de l'exploitation est aléatoire.

Vente façonnée bord de route.

La commune emploie un bucheron et un débardeur pour exploiter les bois et les mettre en bord de route accessible à un camion. L'ONF accompagne la commune pour le choix de l'entreprise, la passation de la commande et le cubage classement qualité des chênes. Les bois sont vendus prêts à être chargés avec une qualité et un volume défini connu de l'acheteur.

Avantages

- Plus-value importante sur la vente des bois
- La commune accompagnée de l'ONF choisit un bucheron et un débardeur et lui impose la période d'exploitation (en été pour minimiser l'impact en forêt et augmente ainsi la qualité de l'exploitation)
- Favorise l'emploi local.

Inconvénient

- La commune avance les frais d'exploitation mais les retouche au moment de la vente (les ventes ont lieu en novembre).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a fait le choix de la formule de vente façonnée bord de route pour les chênes justifiant les conséquences de chablis et dépérissement.

Affouage 2023/2024.

2 parcelles sont prévues en délivrance pour raison Sylvicole et capital forestier.

Les inscriptions ont eu lieu du 27 décembre 2023 au 5 janvier 2024.



+ D'INFO

Besoin d'un renseignement ?

Contactez :

Isabelle LORIZ

✉ isabelleloriz.ville-pizay@orange.fr

Jean-Michel JOSSERAND

✉ jmjosserand@yahoo.fr

Bruno LEBLANC

✉ brunoleblanc.ville-pizay@orange.fr

BON À SAVOIR

Un projet de construction, ou de travaux, besoin d'un renseignement sur l'Urbanisme-PLU, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie sur rendez-vous ou par mail à urbanisme.ville-pizay@orange.fr

Demande d'autorisation de travaux en ligne

Pour vos demandes d'urbanisme, privilégiez les demandes dématérialisées :

🌐 <https://portail.siea-sig.fr/sve/#/communesList>

Permis de construire et réseau fibre

Vous allez construire à Pizay, n'oubliez pas d'intégrer à votre projet, l'adduction pour la fibre optique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

🌐 www.ville-pizay.fr
rubrique **Vie Municipale / Les Commissions / Communication**

PROJET SÉCURITÉ - MOBILITÉ - STATIONNEMENT - VOIRIE

Un sujet que nous avons mis dans le programme de notre mandature concerne la sécurité, la mobilité, la voirie et le stationnement dans notre commune.

La commission sécurité qui s'est réunie une première fois en septembre a identifiée pour l'ensemble des secteurs du village, 28 points qu'elle a classé par axe de Sécurité, Mobilité, Voirie et Stationnement.

Lors des 2 réunions suivantes, la commission a pour chacun de ces points, proposé et validés des actions en les classant par priorité.

Le monument aux morts faisant déjà l'objet d'un autre projet, il n'a pas été inclus dans les points identifiés mais le point 2 du tableau, comprend l'aménagement global de cette zone après transfert du monument.

Outre les réalisations de trottoir en cours et à venir, 2 autres actions importantes ont démarré.

Action sur la vitesse

Un inventaire des panneaux routier a été réalisé, certains sont à changer ou à installer, d'autres à supprimer parce qu'ils ne sont plus utiles ou obsolètes.

Un chiffrage est en cours.

Une proposition d'implantation de feux tricolore de récompense est à l'étude pour réduire la vitesse dans la traversée de la D22.

Petite précision, nous avons pris rendez-vous avec le responsable département route afin de travailler en étroite collaboration pour certaines autorisations sur ces actions qui touchent la D22.

Action sur l'abribus

Les Lycéens qui empruntent le bus scolaire, n'utilisent pas l'abribus implanté actuellement côté sud en sortie du village en direction de Montluel. La trajectoire du bus Pizay qui va aussi à Sainte-Croix, oblige nos lycéens de la côtière à attendre le bus sur l'enherbé situé à l'angle de l'intersection de la D22 et route de Sainte croix. Ce n'est pas une situation acceptable pour nos lycéens qui ne sont pas en sécurité. De ce fait, la commission a décidé en accord avec l'Antenne régionale des transports interurbains et scolaires de l'Ain, de déplacer l'abris bus à moindre coût. En effet, la Région peut nous fournir gratuitement un nouvel abri-voyageur et demande à la commune en contrepartie l'aménagement complet du quai suivant les préconisations du référentiel régional d'aménagement des arrêts de cars. La région subventionnera 80% du coût HT des travaux de réalisation.

Pour les autres points du projet, nous vous tiendrons informé depuis le nouveau site internet de la commune en cours de refonte au fur et à mesure des actions engagés.

Retrouver le tableau de travail des points identifiés et les actions associées sur

 www.ville-pizay.fr rubrique **Vie municipale/ Les Commissions/ Sécurité Voirie.**

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Vivre ensemble, c'est respecter l'autre.

Nuisance sonore



**BRUITS
de voisinage**

**Tous responsables
Tous concernés**

Le bruit est considéré comme une forme de pollution de jour comme de nuit.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 de l'Ain concernant les nuisances sonores.

Article 3

Sur les voies publiques, à l'exception des bruits liés aux activités normales de transport, les voies privées accessibles et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur caractère agressif ou répétitif, quelle qu'en soit la provenance...

Article 13

[...] Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolonger un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

Article 14

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils...

[...] Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants** :

- Les jours ouvrables : 8h - 12h / 14h - 19h30
- Les samedis : 9h - 12h / 15h - 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Article 18

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément à la réglementation en vigueur.

Brulage des déchets à l'air libre interdit

Extrait de l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2017

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, **le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.**

La déchèterie du Moulin à La Boisse est ouverte gratuitement pour les particuliers.

Plus d'informations disponibles sur le site internet de la 3CM :

 www.3cm.fr/-Decheterie-communautaire-du-Moulin,86-.html

↳ Dépôt d'ordures sauvages

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire.

La déchèterie du Moulin à La Boisse est ouverte gratuitement pour les particuliers.

Plus d'informations disponibles sur le site internet de la 3CM :

www.3cm.fr/-Decheterie-communautaire-du-Moulin,86-.html

↳ Stationnement gênant

Des places de parking sont présentes dans tout le village. **Il est interdit de stationner dans la rue sur la chaussée ou sur les trottoirs** au risque d'occasionner un stationnement gênant, voire dangereux.

C'est une infraction prévue et réprimée par les articles R.417-10 & R.417-11 du code de la route. Le contrevenant est passible d'une amende ou d'une mise en fourrière.

La municipalité de Pizay compte sur votre bonne compréhension et vous en remercie par avance.



↳ Déjections canines et d'autres animaux domestiques

Ramasser les déjections de ses animaux quand elles se trouvent sur le domaine public est une obligation.

Les déjections ne doivent notamment pas être abandonnées sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

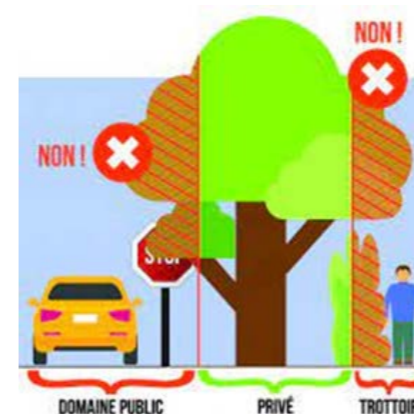
Pour votre parfaite information, en cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende de minimum 35€. A noter que le montant de cette amende peut être fixé librement par la municipalité.



Propriétaires d'animaux de compagnies, la municipalité de Pizay fait appel à votre sens civique !

↳ Taille des haies

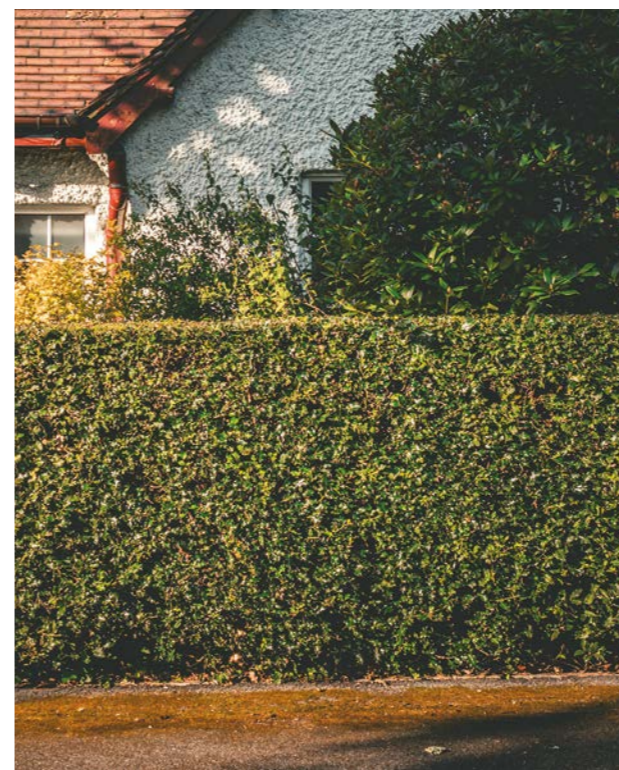
Une haie mal ou non taillée qui dépasse sur la voie publique peut constituer une **gêne à la circulation des véhicules sur la chaussée et des piétons sur les trottoirs.**



Les propriétaires de haies ont **l'obligation** de les tailler régulièrement.

En cas d'accident lié au manque ou à l'absence de visibilité dû à une haie mal ou non taillée, la responsabilité du propriétaire serait mise en cause.

La municipalité de Pizay compte sur chaque propriétaire pour prendre les dispositions nécessaires.



↳ Collecte des ordures



Ordures ménagères

> Poubelle grise



Tri sélectif

> Poubelle jaune

BONNES PRATIQUES

- Les couvercles doivent être fermés.
- Les déchets posés au sol ne sont pas collectés.
- Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte après 19h et rentrées le jour de la collecte.

CALENDRIER 2024 DE COLLECTE DES DÉCHETS

COMMUNE DE **PIZAY**



● Collecte des ordures ménagères ● Collecte du tri

POUBELLES GRISES ORDURES MÉNAGÈRES

JEUDI
1 SEMAINE SUR 2

CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI : poussières, couches, papiers non recyclables...

Les déchets déposés dans le bac gris doivent être conditionnés dans des sacs fermés hermétiquement.

Les couvercles doivent être fermés.

Les déchets posés au sols ne sont pas collectés.

Les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h et rentrés le jour de la collecte.

Pour vos déchets alimentaires, pensez au compostage.

À NOTER

► Collecte des ordures ménagères un jeudi sur deux et collecte du tri un vendredi sur deux tout au long de l'année. Pas de jour férié sur les jours de collecte programmés

POUBELLES JAUNES TRI

VENDREDI
1 SEMAINE SUR 2

TOUS les emballages en carton, plastique et métal
TOUS les papiers (sauf mouchoirs, nappes, essuie-tout...)

Les déchets recyclables déposés dans le bac jaune doivent être déposés en vrac et non conditionnés dans un sac.

Pour toute autre question, vous pouvez joindre la 3CM

Par téléphone au 04 78 06 39 37 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Par mail à l'adresse infos@3cm.fr
Sur le site web www.3cm.fr

En vous rendant à l'accueil : ZAE CAP & CO 485 rue des valets 01120 Montluel



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous vous questionnez sur des démarches administratives ?

le site www.service-public.fr/, site officiel d'information et de démarches administratives, répondra à bon nombre de vos questions, notamment sur les demandes de **cartes d'identité** ou de **passports**.

+ D'INFO

Comment ça marche ?

→ Vous pouvez faire une pré-demande en ligne en vous connectant au site <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> ce qui offre un gain de temps en vue de l'enregistrement de votre dossier par la commune auprès de laquelle vous prendrez rendez-vous.



Si besoin

la Maison France Services de La Côtère est là pour vous accompagner et met à votre disposition un accès informatique en libre service.

+ d'infos

<https://www.3cm.fr/-Maison-France-Services,1136-.html>

04 78 06 70 40

franceservicescotiere@3cm.fr



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE... Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**, gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr

UN PLAN POUR RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS

Quelques mois après la mise en œuvre de la collecte du tri en porte-à-porte pour augmenter la part du recyclage et diminuer l'enfouissement des déchets, la 3CM s'engage dans l'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Sous un acronyme complexe, le PLPDMA a un objectif simple : mettre en place un plan d'action pour réduire de 10 % la quantité de déchets sur notre territoire d'ici 2029.

En 2021, l'extension des consignes de tri a permis d'allonger la liste des déchets valorisables dans nos poubelles. Un nouveau défi prend la suite du tri : c'est la réduction des déchets à la source. Il s'agit pour chacun de limiter sa production de déchets car le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas !

Nous sommes tous concernés : habitants, entreprises, commerces, administrations... Pour répondre à l'enjeu, deux volets existent : la prévention et la gestion des déchets. Sur cette dernière, c'est la 3CM qui est en première ligne avec les améliorations de collecte, les filières de recyclage et de valorisation des déchets. Elle s'est engagée depuis plusieurs années dans une dynamique visant à changer les comportements et limiter le gaspillage en amont.

La prévention nécessite de nouvelles manières de consommer et de participer au cycle de vie des objets. C'est sur ce volet que le PLPDMA sera une feuille de route concrète.



LES ACTIONS PHARES DU PLPDMA

- Aller plus loin sur le réemploi à la déchèterie (donner plutôt que jeter !),
- Développer la pratique du compostage,
- Développer la collecte du textile,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires,
- Encourager la consommation écoresponsable (achats de seconde main, développement du réflexe réparation...),
- Sensibiliser les scolaires,
- Généraliser l'utilisation du stop-pub.

POURQUOI RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

- Pour vivre dans un environnement sain et léguer une planète viable aux générations futures,
- Pour limiter notre consommation de ressources qui ne sont pas inépuisables,
- Pour avoir moins de déchets à traiter, à mettre en décharge ou à incinérer,
- Pour réduire les coûts de gestion des déchets, tout en respectant mieux l'environnement et notre santé. Le coût global de la gestion des déchets est de plus de 2,5 millions d'euros chaque année.

MOBILITÉ

T-libr, l'abonnement de transport tout-en-un, se développe sur la Côtière

Depuis le 1^{er} septembre 2023, avec un abonnement mensuel T-libr, les habitants du territoire peuvent utiliser sans limites le TER, les Cars Région Ain, les transports urbains TCL, Solutions transport 3CM ou Colibri pour se rendre en Côtière ou venir à Lyon. Avec ce titre de transport unique, la mobilité des usagers de la 3CM est facilitée !

Pour les derniers kilomètres sur le territoire de la 3CM, ils pourront aussi emprunter la ligne Costellane ou le TAD de l'offre Solutions transport 3CM, dans la continuité des autres réseaux.

T-libr : une offre de transport intégrée qui simplifie la vie !

Pour se déplacer à Lyon et ses alentours, plusieurs réseaux de transport en commun existent. T-libr est la seule offre qui permet d'emprunter une combinaison de plusieurs réseaux de transports collectifs (maximum 5 selon le territoire couvert). Ainsi, un habitant des environs de Saint-Etienne peut prendre aujourd'hui le réseau STAS pour se rendre à la gare la plus proche, puis le TER Auvergne-Rhône-Alpes et finir son trajet avec le Tram ou bus du réseau TCL. Tout cela en un seul achat pour un seul titre de transport délivré sur une seule carte. T-libr bénéficie par ailleurs d'un remboursement de 50% du titre par les employeurs. Un tarif réduit pour tous les jeunes de moins de 26 ans est proposé. De plus, la carte OÛra permet de bénéficier d'autres avantages tarifaires sur plusieurs services, comme l'autopartage ou le vélopartage.



T-libr : un titre pour faciliter les déplacements au sein du territoire de la Côtière et en lien avec Lyon

L'offre T-libr se complète donc d'une nouvelle zone « Côtière » depuis la rentrée 2023 qui comprend désormais les 9 communes de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel, dont fait partie Pizay. Le titre T-libr donne ainsi accès aux réseaux de transport Colibri et Solutions Transport 3CM, mais aussi aux Cars Région Ain et au TER Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet de faire des économies de temps et d'argent et de réduire son empreinte carbone.

➔ Retrouvez tous les détails de l'offre sur t-libr.fr

PUBLICITES

VICAT LA PERFORMANCE CONSTRUCTIVE

GRANULATS VICAT

ROUTE DU PONT DE JONS
01120 NIEVROZ

TEL : 04 78 06 04 24
FAX : 04 78 06 14 90

VENTE DE SABLES & GRAVIERS
AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

SARL FAUCHER

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRE - RAMONAGE**

«L'énergie est notre avenir, économisons-la !!»

**Vente Fuel - GNR
Énergies renouvelables**

faucher.crost@free.fr 04.78.06.21.25 01360 BALAN

Pour prendre rendez-vous
ou pour m'écrire :

Romain Daubié, député de l'Ain

Permanence parlementaire
77, grande-rue - BP 129
01120 Montluel

Tél : 04 81 65 74 43
romain.daubie@assemblee-nationale.fr

Gedimat
Crevat
Au cœur de l'ouvrage.

1481 Avenue des Près Seigneurs
01120 DAGNEUX

Tel : 04.78.06.12.48 - Fax : 04.78.06.07.02
crevat@gedimat.fr

ENTREPRISE FOURMY

FOURMY Samuel
06 88 73 70 73

FOURMY Julian
06 95 27 33 85

195 chemin des Aubépins
01120 PIZAY
csfourmy@hotmail.fr

AUTO-ÉCOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31 PLACE CARNOT 01120 MONTLUEL

PERMIS B
PERMIS B AUTOMATIQUE
AAC ET SUPERVISÉE
PERFECTIONNEMENT
PRISE À DOMICILE
CODE SUR INTERNET

04 78 06 36 33

LA BOISSE

WWW.GARAGE-LABOISSE.FR

Réparation - Entretien - Carrosserie -
Vitrage - Véhicule Neuf et d'Occasion

Tel : 04.72.25.10.10

521 Route Nationale - 01120 LA BOISSE

GARAGE SOQUET
Mécanique / Entretien toutes marques
VENTE VEHICULES NEUFS & OCCASIONS

12 Faubourg Montbreval - 01120 MONTLUEL

04 78 06 10 26
garage.soquet@sfr.fr

PUBLICITES

SARL RE-VE-CO
recyclage-végétaux-côtière
710 ROUTE DE CHALAMONT 01800 FARAMANS
Tél : 04 74 61 46 83
mail: beatrice-reveco@outlook.com site: www.reveco.fr

RE-VE-CO vous propose du COMPOST de haute valeur agronomique végétale
Vente aux professionnels et aux particuliers

LIVRAISON POSSIBLE VENTE EN VRAC

RENT A CAR

TOUTES LES ROUTES MÈNENT À RENT A CAR
6 AGENCES À VOTRE SERVICE !

DAGNEUX (SIÈGE SOCIAL) :
1499, route de Genève - 01120 DAGNEUX
Tél : 04 78 97 41 03 - dagneux@rentacar.fr

MEXIMIEUX 01800 :
Z. A. des Granges - Rue Simone Veil
Tél : 0474370889 - meximieux@rentacar.fr

BOURG EN BRESSE :
38, bd Edouard Herriot - Tél : 09 67 39 42 82
bourgensbresse@rentacar.fr

BELLEY 01300 :
Lieu-dit Grand Champ - Zone de Coron
Tél : 04 79 01 54 48 - belley@rentacar.fr

OYONNAX 01100 :
8, cours de Verdun
Tél : 04 74 73 70 90 - oyonnax@rentacar.fr

BELLEGARDE 01200 :
21, avenue de la Gare
Tél : 04 50 48 50 48 - bellegarde@rentacar.fr

Travaux de cimetières
et de bâtiment
Pompes funèbres
Chambre funéraire
Transport de corps
Articles funéraires

Marbrerie Alain ROSSET

Siège social / Atelier / Magasin
Chemin Gillard - Z.I. des Chartinières - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 78 06 18 04 - marbrerie.rosset@gmail.com
Siret 343 845 871 00015 - R.C. Bourg B - R.M. 01

MONNET
PÂTISSIERIE

200 Grand Rue
01120 MONTLUEL
Tél : 04 78 06 12 41
www.patisserie-monnet.com

CENTURY 21
Côtière

145 Grande Rue,
01120 MONTLUEL
04 78 550 550

1151 Grande Rue,
01700 MIRIBEL
04 78 55 01 01

ESTIMATION OFFERTE SUR
SIMPLE DEMANDE !

Intermarché
La Boisse

Produits & Commerçants

Du lundi au samedi
8h30-19h30 NON STOP

OUVERT LE DIMANCHE
DE 9H À 12H15

www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. 04 78 06 32 66
Fax 04 78 06 00 49

Restaurant Pizzeria
La Boisse & Jons

SALLE DE RESTAURANT / TERRASSE

Fermé le dimanche midi

Soirée à thème
Pizza à emporter

BAR A PIZZA & PÂTES
0487378950
1085 route nationale
01120 La Boisse - www.perle-laboisse.com

0478988488
Rte de Lyon,
69330 Jons

BOURGEON PERRIN
Climatisation SARL

Fourniture - Installation - Maintenance

POMPE A CHALEUR - CLIMATISATION - PLOMBERIE
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

1123 avenue des prés seigneurs 01120 DAGNEUX
04 72 26 53 31
contact@bourgeon-perrin-climatisation.fr
www.climatisation-bourgeon-perrin.com



+ D'INFO

N'hésitez pas à contacter votre Mairie

 **04 78 06 15 93**

 **ville-pizay@wanadoo.fr**

Magali vous accueille :

lundi, mardi, jeudi
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00
fermé le mercredi et le vendredi

**Pour des demandes relatives à l'urbanisme
uniquement sur rendez-vous le mardi**

 **04 78 06 15 93**

 **urbanisme.ville-pizay@orange.fr**

**En dehors des heures d'ouverture :
n° d'urgence uniquement :**

 **06 33 24 20 23** ou  **06 17 69 16 95**

***La version numérique de ce bulletin
municipal est téléchargeable
sur notre site www.ville-pizay.fr***

**Directeur de
la publication**
Marc Grimand

Commission
B. Leblanc, P. Poisson,
J.Pannetier, C. Barro

**Réalisation
graphique**
Elodie Thaller
www.elodiethaller.fr

Impression
Imprimerie Cop'idem,
imprimé sur papier
100% recyclé.

Distribution
Dans les boîtes aux
lettres par les membres
du conseil municipal